

# POUR

L'Éducation, L'Enseignement, La Recherche, La Culture

**Esther Duflo  
en chaire**

**Tous  
ensemble  
le 29**

# Le syndicalisme se représente



Qui a le pouvoir de faire baisser  
votre taux d'emprunt ?

Vous !

Le  
Rendez-vous

CASDEN  
BANQUE POPULAIRE

CASDEN BANQUE POPULAIRE est une banque coopérative. Elle est membre de la Fédération Française des Banques Populaires (FFBP) et de la Fédération Française des Banques de France (FFBF). Elle est agréée par la Banque de France.

Créée et gérée par des enseignants, la **CASDEN Banque Populaire** est la banque coopérative des personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Avec le **Programme 1,2,3** découvrez une épargne différente, souple et disponible pour bénéficier des **meilleurs taux de crédits CASDEN**.

Venez nous rencontrer dans une agence Banque Populaire, dans une Délégation Départementale CASDEN ou connectez-vous sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr).



Revue de la  
Fédération Syndicale  
Unitaire  
104, rue Romain  
Rolland  
93260 Les Lilas  
Tél. : 01 41 63 27 30  
Fax : 01 41 63 15 48  
Internet : www.fsu.fr  
Mél :  
fsu.nationale@fsu.fr  
pour@fsu.fr  
N° CP : 0710-S07429  
N° ISSN : 1246-077 X  
Directeur  
de la publication :  
Gérard Aschieri  
Rédaction :  
Marianne Baby  
Jean-Michel Drevon,  
Émile Guichardaz  
Élizabeth Labaye,  
Claudie Martens,  
Jacques Mucchielli,  
Conception :  
agence Naja

Publicité :  
Com d'habitude  
publicité  
Clotilde Poitevin  
25, rue Fernand-Delmas  
19100 Brive  
Tél. : 05 55 24 14 03  
E-Mail :  
contact@comdhabitude.fr

CASDEN p. 2  
SCRELEC p. 32

Compogravure : CAG  
Impression : SIEP

Prix au numéro :  
0,40 €  
Abonnement : 4 €  
Si vous changez  
d'adresse, veuillez  
communiquer  
vos nouvelles  
coordonnées  
à votre syndicat.



## sommaire

### sociales

Gaza détruit

4

Loi Bachelot

8

### publiques

La RGPP, la crise  
et les mobilisations

10

PJJ, l'action éducative  
régresse

12

### éducatives

Les vœux du président

14

### c'est demain

Obama

24

### culture

Splendeur  
de la bande dessinée

28

## DOSSIER

### Le syndicalisme se représente

Après les élections, prud-homales, territoriales et enseignantes, le syndicalisme français fait face à la crise et à la « position commune » qui change les règles de représentativité et de validation des accords.



© NETANGENAJA

### Esther Duflo

Nous avons rencontré Esther Duflo, première titulaire de la chaire Savoirs contre pauvreté, au Collège de France. Elle a reçu plusieurs prix couronnant son approche innovante de l'étude du développement économique et de la pauvreté.



© USA ROZE

## édito

### Tous ensemble le 29 janvier



Gérard Aschieri

La journée de grèves et de manifestations du 29 janvier s'annonce comme une occasion d'un « tous ensemble » capable de marquer le paysage social et surtout d'imposer d'autres réponses à la crise que celles aujourd'hui mises en œuvre par le gouvernement. Avec un appel unitaire de l'ensemble des organisations syndicales françaises, avec une plate-forme développée et cohérente, elle est à la mesure de ce qu'impose une situation marquée par la flambée du chômage, la perte de pouvoir d'achat, les tentatives pour démanteler les services publics, la casse des droits sociaux...

Et ce n'est pas un hasard si l'appel national est relayé par de multiples appels sectoriels (éducation, transports, fonction publique...) qui manifestent la volonté d'agir avec force et de rassembler largement. Fonctionnaires, personnels de l'Éducation nous avons la perspective d'un prolongement de nos actions et la possibilité de défendre nos revendications en convergence avec l'ensemble des autres salariés de ce pays.

On peut se dire qu'une seule journée ne suffira pas. Sans doute mais notre capacité à poursuivre et aller au delà dépendra d'abord du succès de cette première étape. Alors sans hésitation ne laissons pas passer cette occasion.

FSM à Belém

> MOYEN ORIENT

La FSU est présente au Forum Social Mondial (FSM) qui a lieu du 27 janvier au 1<sup>er</sup> février 2009 à Belém (Brésil).

**Confronté aux crises (financière, économique, sociale et écologique), l'enjeu pour les mouvements sociaux rassemblés dans cet espace inédit, sera plus que jamais de construire des alternatives et des actions, en mettant en évidence le potentiel porté par les résistances, afin de donner une perspective à la sortie de la crise globale dans ses différentes configurations.**

# Gaza détruit

Les tirs de roquettes sur le territoire israélien ont offert à l'État d'Israël, le prétexte d'une meurtrière démonstration. La stratégie et les visées des responsables politiques d'Israël éclatent ainsi au grand jour: l'évacuation des huit mille colons de Gaza, en août 2005, n'a pas mis fin à la mainmise d'Israël sur cet étroit territoire d'un million et demi d'habitants, auquel tout débouché économique et commercial est refusé, pas plus qu'elle n'a mis fin à la colonisation de la Cisjordanie. Ce qui s'est passé durant vingt-deux jours à Gaza suscite l'indignation, et le silence d'une partie de la communauté internationale face aux violations

L'Union européenne, les États-Unis doivent rompre avec leur politique qui encourage de fait l'État d'Israël à bafouer le droit international. Récemment le Président de l'Assemblée générale de l'ONU déclarait: «... aujourd'hui peut-être, nous, les Nations Unies, devrions-nous envisager de suivre la voie d'une nouvelle génération de la société civile, qui appelle à une campagne non-violente de boycott, de désinvestissement et de sanctions pour faire pression sur Israël afin qu'il mette un terme à ses violations ». La FSU soutiendra les initiatives citoyennes qui vont en ce sens et rappelle l'exigence que l'accord UE-Israël soit suspendu.

répétées du droit international par l'État d'Israël est choquant. Le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme dans les territoires occupés dénonce les « lâches crimes de guerre » commis par Israël dans la bande de Gaza. Leurs responsables doivent être poursuivis et jugés.

Pour faire vivre la paix, il faut en terminer avec les faux équilibres, il faut régler ce conflit au fond, c'est-à-dire par la décolonisation des territoires, la levée du blocus de Gaza, et l'établissement d'un État palestinien.

Seul le respect du droit international et des résolutions de l'ONU en faveur de la création d'un État palestinien, assurant la coexistence de deux États aux frontières sûres et reconnues peut permettre la résolution de ces conflits meurtriers. La FSU s'inquiète de tout ce qui viserait à transformer ce conflit territorial et politique en un « conflit de civilisation », en lien avec des questions religieuses ou « ethniques ». Elle condamne toute expression et toute attitude antisémites, racistes ou xénophobes.

SOPHIE ZAFARI



Gaza, un champ de ruines et de désolation.

MÉTIER

## Rédacteur au CNDP

Professeur de mathématiques depuis 1976, Jean-Claude se voit proposer, en 1994, alors qu'il enseigne en collège, un poste de rédacteur au CNDP, pour la revue « Télescope ». La revue cessera de paraître en 1998, faute de moyens financiers. Après cette première expérience, il s'occupera de l'animation pédagogique dans le réseau. Il parcourt ainsi les trente-et-un CRDP. « Il s'agissait de fédérer toutes les actions et de leur donner une impulsion nationale et proposer des scénarios pédagogiques ». De cette période, il retient le plaisir de travailler au sein d'une équipe d'une trentaine de personnes, rassemblant des chercheurs, des enseignants, des inspecteurs... « Mais tout cela s'est achevé lorsque le CNDP a été frappé par la délocalisation ». On se souvient en effet que le premier ministre de l'époque,



**Jean-Claude Arrougé**

Chargé d'études au CRDP de Paris

Jean-Pierre Raffarin, avait souhaité transférer le CNDP dans sa propre Région...

Porte-parole de l'intersyndicale qui se bat contre ces mesures, Jean-Claude se retrouve en première ligne. Il obtient finalement, grâce au soutien des syndicats de la FSU, sa mutation au CRDP de Paris. Il y organise les « rendez-vous du libraire » qui permettent de présenter aux enseignants les ressources du SCEREN. Mais les CRDP aussi sont soumis au désengagement de l'État et celui de Paris n'échappe pas à la règle, avec un véritable plan social à la clé et la fin du détachement, voire le licenciement pour six membres de l'équipe. Autour de Jean-Claude, les personnels du CRDP se battent au contraire, pour un projet ambitieux de développement de l'activité du service, pour que les enseignants et leurs élèves puissent accéder aux ressources pédagogiques indispensables.

Emmanuel Guichardaz

&gt; 29 JANVIER

# Ensemble public privé

Pour la première fois depuis bien longtemps toutes les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, Solidaires, CGC, CFTC appellent ensemble les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités à une journée nationale de grèves et de manifestations le jeudi 29 janvier. Elles se reverront le 2 février pour examiner les suites à donner au 29.

Face à la multiplication des plans de licenciements, au développement du chômage partiel, du chômage des intérimaires, aux menaces qui pèsent sur l'avenir des jeunes, à l'accroissement des inégalités, toutes les organisations syndicales appellent à la journée nationale de grèves et de manifestations le 29 janvier pour des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par l'État et les entreprises, au service de l'emploi et des rémunérations. La plateforme revendicative commune met en avant cinq exigences :

- la priorité au maintien des emplois dans le contexte de crise économique avec dans notre secteur le renoncement aux 30 000 suppressions de postes,
- l'ouverture de négociations salariales dans tous les secteurs pour assurer au moins un maintien du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités,
- un véritable plan de relance au plan national et européen
- l'amélioration des garanties collectives des salariés (abrogation des dispositifs remettant en cause la réduction du temps

de travail, du projet de loi sur le travail du dimanche), la remise en cause de la RGPP - la réglementation de la sphère financière internationale.

La facilité inhabituelle dans un cadre unitaire si large pour aboutir à un accord sur le texte d'appel et les modalités d'action indique une détermination de bon augure pour le succès de cette journée, qui s'explique par la gravité de la situation et l'exaspération face aux choix du gouvernement. Les appels à la grève le 29 se multiplient dans les différents secteurs, dans l'unité la plus large. Au moment où nous imprimons c'est le cas dans l'éducation, le secteur de la santé et du social, la poste, les transports, les caisses d'épargne, Air France, les finances... Les confédérations se retrouveront le 2 février pour examiner les suites à donner à cette journée. Pour la FSU, la journée du 29 ne saurait rester sans lendemain. La FSU s'inscrira donc dans la construction de nouvelles actions interprofessionnelles et Fonction publique le plus tôt possible.

MARC BRUYÈRE

## Crise : mobilisation européenne

Une rencontre européenne a eu lieu à Paris sur la crise et l'échéance du G20 qui doit se réunir à Londres le 2 avril. Elle a réuni 150 participants représentant plusieurs dizaines d'organisations et réseaux\*. Cette réunion se voulait être un moment d'échange et de coordination sur la question de la crise visant à initier un calendrier commun de mobilisations. Une semaine européenne d'action du 28 au 2 avril est décidée, avec comme point d'orgue une journée de mobilisation dans toute l'Europe le samedi 28 mars en parallèle à celle de Londres à laquelle devraient se joindre des délégations internationales. Une prochaine réunion aura lieu en avril.

\*Les Amis de la Terre Europe, dont ATD Quart Monde, le réseau des Attac d'Europe, le CCFD, le CRID, la LDH, Oxfam, le Secours catholique, Via campesina Europe, les syndicats CGIL, CGT, FSU, Solidaires, Verdi...

## La France n'échappe pas à la récession

En France la régression marquée de l'activité depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2008 devrait se prolonger au moins jusqu'à la fin 2009. Sur la période allant de septembre à novembre, sa production industrielle accuse ainsi une baisse de 3,8 % par rapport aux trois mois précédents, et de 6,5 % par rapport à la même période de l'année précédente (source INSEE). Pour la seule industrie automobile, la chute est de 19,7 % sur trois mois, et de 26,0 % par rapport à la même période de l'année précédente. Confrontés à la chute de leurs ventes, les constructeurs de l'automobile ont fermé leurs usines pendant plusieurs semaines avec comme conséquences des pertes de salaires très lourdes pour les ouvriers. Les pertes d'emplois se sont poursuivies au second semestre 2008 (- 97 000 postes) et s'accroissent au premier semestre 2009 (- 169 000 postes) Fin 2008 et au premier

semestre 2009, le taux de chômage augmenterait selon les prévisions pour atteindre ainsi 8,4 % au deuxième trimestre 2009. Le retournement de la situation de l'emploi frappe surtout les jeunes. Bruxelles a donné son feu vert lundi à un régime d'aides publiques mis en place par la France pour aider ses entreprises mises en difficulté par la crise financière. Il permettra d'accorder à chaque entreprise, sur les deux années 2009 et 2010, des aides pouvant atteindre 500 000 €

Eurostat recense de son côté 1,13 million de chômeurs supplémentaires en un an dans l'Union Européenne (17,5 millions de chômeurs au total). Bruxelles anticipe un recul du PIB (- 1,8 % en France en 2009), après une croissance de 0,7 % en 2008 avec un taux de chômage à 9,8 % en 2009 et 10,6 % en 2010, selon ses prévisions.

> ANPE/ASSEDIC

## Pôle emploi : naissance au forceps

Officiellement créé le 19 décembre 2008, le « nouveau service public unifié de l'emploi » regroupera les 28 547 agents de l'ANPE et les 14 912 employés des ASSEDIC.



© TRÉVIER/SINAJA

Le nouvel organisme chargé des demandeurs d'emploi, prévoit d'être réparti en 956 agences (au lieu des 1 542 actuelles) regroupant en un même lieu les tâches de l'ANPE et des Assedic d'ici à fin septembre. Jusqu'à présent l'ANPE s'occupait, avec le chômeur de sa recherche d'emploi, tandis que l'ASSEDIC l'indemnisait. Cette fusion, à marche forcée pose de très nombreux problèmes sur le terrain. Les délais de traitement des dossiers, dans une période où le chômage explose, sont

fortement allongés. Déjà plus de 60 000 dossiers de demande d'indemnités sont en souffrance. La mise en place de l'accompagnement renforcé et de son corollaire « l'offre raisonnable d'emploi », liés à la loi sur les « droits et devoirs des demandeurs d'emploi » d'octobre 2008, se traduiront par une dégradation du service rendu aux usagers, associée à des conditions de travail de plus en plus difficiles. À cela s'ajoutent des problèmes de rémunérations et de convention collective. Les agents de l'ANPE devront choisir entre garder leur statut (et y perdre financièrement) ou passer en contrat de droit privé. De leur côté les personnels de l'ASSEDIC craignent une perte d'acquis notamment salariaux.

Comme dans toute fusion de services, se posent enfin les questions de « métiers » de « savoirs faire » et d'expertises. À terme, il va falloir que tous les agents soient en mesure de traiter de l'indemnisation comme de la recherche d'emploi, les formations prévues sont dérisoires. Au final ce seront les chômeurs, qui devront d'abord passer par une plate-forme téléphonique payante (39 49), s'ils veulent rencontrer un agent, qui seront les grands perdants.

JEAN-MICHEL DREVON

## Sauvons la statistique publique

Les agents du service statistique public ont décidé de mener une action de blocage à l'INSEE et au service statistique du ministère de l'emploi (Dares) visant à retarder la publication des chiffres d'emploi. Les agents conscients de l'importance de ces chiffres dans le contexte économique actuel, ont voulu alerter l'opinion et les pouvoirs publics de la menace imminente qui pèse à la fois sur la qualité et l'indépendance du service public de la statistique. Ce blocage s'inscrit dans la lutte contre l'ensemble d'un projet gouvernemental de délocalisation d'une partie des services de la statistique publique pour compenser la fermeture des casernes de Metz. Coir le rapport Cotis-Duport. Ce projet de délocalisation fait suite à une série d'attaques contre la statistique publique : dès lors qu'elles n'étaient pas porteuses de nouvelles favorables. <http://sauvonslstatistiquepublique.org>

## Grève sur les fonds baptismaux

Après une grève très suivie le 1<sup>er</sup> décembre, l'ouverture au public de « Pôle emploi » le 5 janvier 2009 a été marquée par une nouvelle grève de l'ensemble du personnel des deux institutions, à l'appel de 5 Organisations Syndicales (SNU, CGT, SUD, FO, SNAP). Elle a été suivie par 30 % du personnel de l'ex-ANPE et par plus de 15 % du personnel de l'ex-ASSEDIC. Le 8 janvier 6 régions ont poursuivi la mobilisation.

Un projet de la direction donnant l'écart, région par région, entre le nombre de sites existant au 31 décembre 2008 et celui des sites mixtes prévu à la fin du troisième trimestre, a été communiqué aux organisations syndicales. « On passerait de 1 542 sites au 31 décembre 2008 à 956. En moyenne,

38 % vont fermer », a précisé un élu au CCE. « C'est un écart gigantesque alors qu'il va y avoir une montée du chômage », a regretté Noël Daucé, secrétaire général du SNU-FSU. La direction a confirmé que « le déploiement des sites mixtes [ANPE et Assedic] serait abouti d'ici la fin de l'été et que logiquement, tous les sites seront mixtes ». Dans le même temps les négociations salariales sont engagées. 4 organisations qui n'appelaient pas à la grève du 5, mais étaient associées au préavis pour le 8 janvier ont signé le 6 janvier un accord au rabais, annulant ainsi la grève du 8 janvier. Le 13 janvier de nouvelles négociations salariales ont eu lieu. À part le SNU-ANPE, qui consulte, il semble que toutes les organisations syndicales soient prêtes à signer.

&gt; RETRAITES

# Un nouveau son du COR

Le Conseil d'orientation des retraites a rendu public en décembre son rapport sur les droits familiaux et conjugaux de retraite.



© CADIEUNAVA

Confirmant la persistance durable d'inégalités de revenus salariaux puis de retraite entre les hommes et les femmes, il a estimé qu'il fallait donc tenir compte au moment de la retraite, des effets sur les carrières liés à la naissance et à l'éducation des enfants, ce qui concerne encore majoritairement les femmes. La dimension spécifique de la grossesse est également relevée. Le rapport souligne l'importance des dispositifs de compensation que sont les « avantages » familiaux et conjugaux pour atténuer ces inégalités, même si les évolutions sociologiques et juridiques les interrogent aujourd'hui. Pour le Conseil, dont le rôle est d'éclairer les débats à venir, la réflexion devra être menée en fonction des objectifs à retenir, toute évo-

lution devant être envisagée très progressivement.

Pour la FSU, toute piste d'évolution doit être envisagée en tenant compte du contexte : les réformes des retraites de 1993 et de 2003 ont fortement dégradé les droits à pension de tous, en affectant tout particulièrement les femmes et les salariés les plus précaires.

Le rapport présente sur différentes questions des pistes d'évolution, dont certaines inquiètent la FSU. Ainsi, alors que dans la Fonction Publique, la suppression des bonifications pour enfants nés à partir de 2004 entraîne pertes d'annuités et décote pour beaucoup, la proposition d'étendre partiellement cette mesure au régime général (en supprimant un an sur les

deux attribués par enfant), au nom du rapprochement entre régimes! va dans le mauvais sens, d'autant qu'aucun bilan n'a été fait des conséquences de la loi Fillon.

Le Cor réaffirme la nécessité des pensions de réversion tout en proposant plusieurs pistes de réforme (mise sous conditions de ressources par exemple). Il propose également une réforme de la majoration de pension versée à partir du 3<sup>e</sup> enfant, actuellement non fiscalisée et proportionnelle (fiscalisation, forfaitisation, extension par redéploiement dès le premier enfant).

La FSU a mis en garde le gouvernement contre une modification des conditions de départ anticipé pour parents de 3 enfants, également citée dans le rapport.

Le cabinet de Xavier Bertrand avait indiqué à la FSU que le gouvernement prendrait le temps de la concertation et que les transformations ne se feraient pas dans l'urgence. Contact sera pris avec le nouveau ministre. Pour la FSU, il faut un débat public afin de poser tous les termes de cette question sociale qui touche à des aspects de la conjugalité, de la parentalité, aux inégalités dans l'emploi et le partage des tâches domestiques et d'éducation. Elle pose la question de droits nouveaux à inscrire, et continue à contester les lois régressives

ELIZABETH LABAYE

## Assurance chômage

Après la CGT, la CFTC et FO, c'est la CGC qui a fait savoir qu'elle ne signerait pas le projet d'accord sur l'assurance chômage, négocié en octobre novembre. La CFDT, qui ne souhaitait pourtant pas signer toute seule, se retrouve donc dans cette situation.

Mais l'accord ne pouvait tenir que si, de leur côté, deux organisations patronales signaient également.

Réticente au début, la CGPME, sous la pression du MEDEF, a finalement approuvé, avec réserves, l'accord.

Le projet prévoit, en contrepartie d'une extension

des catégories de bénéficiaires, une diminution de la durée d'indemnisation et une baisse des cotisations employeurs.

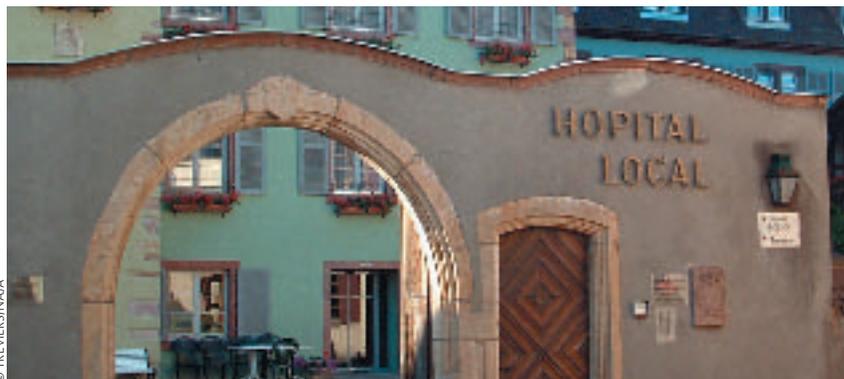
La question est maintenant posée, d'une part aux organisations qui ne signent pas, pour savoir si elles font valoir leur droit effectif d'opposition. D'autre part, à la CFDT et au patronat, qui doivent donner leur accord pour engager la procédure d'agrément. Un conseil national de l'emploi qui doit donner son avis, se réunira avant la fin du mois.

Au final, c'est le gouvernement qui risque de devoir récupérer la « patate chaude ».

> SERVICES HOSPITALIERS

# Les mauvaises réponses de la loi Bachelot

Les drames survenus dans les hôpitaux ont mis en évidence les dysfonctionnements de l'hôpital, liés en grande partie à la pénurie de personnels.



© TRÉVIERINAIA

Dans ce contexte, la loi « hôpital, patients, santé, territoires » en débat ce mois-ci à l'assemblée, apporte de mauvaises réponses, l'objectif étant d'abord de réduire les coûts : une nouvelle gouvernance va être mise en place, avec un patron et un conseil de surveillance pour serrer les budgets au maximum. Les médecins hospitaliers auront la possibilité d'être recrutés par contrat avec une rémunération à la performance ! Des missions de service public seront déléguées aux cliniques privées. Tous les éléments ou presque sont réunis pour enclencher une privatisation du système hospitalier.

Quant à la nouvelle organisation territoriale (mise en place de « communautés hospitalières de territoire », hiérarchisant les niveaux d'intervention des hôpitaux), elle pourrait être débattue pour améliorer l'efficacité de l'hôpital et tenter de résorber les déserts sanitaires mais là encore, les propositions ont pour objectif la fermeture d'un grand nombre de lits à « l'hôpital » et de transformer les hôpitaux de proximité en structures gériatriques ou de soins de suite. Il est vrai que l'hôpital remplit aujourd'hui des missions qui devraient être prises en charge par d'autres structures notamment sociales, mais ce problème sera

d'autant moins réglé, que la RGPP touche l'ensemble des politiques sociales. La situation critique des urgences est liée bien sûr au manque de personnels hospitaliers et de lits, mais aussi au fait que la permanence des soins n'est plus assurée par la médecine de ville. Une véritable réforme devrait penser une nouvelle organisation du système de santé, intégrant une politique de prévention. On voit bien la nécessité d'une mobilisation d'ampleur, rassemblant professionnels et usagers mais celle-ci est rendue difficile par la complexité du système de santé rassemblant personnels à statut public, professions libérales de santé, établissements publics et privés... Des actions sont cependant menées autour de la défense des hôpitaux de proximité, et une journée de mobilisation à l'appel des collectifs auxquels appartient la FSU, est programmée le samedi 24 janvier, afin de porter spécifiquement les questions de santé dans le débat public.

Le 29 janvier sera évidemment une date phare dans ce secteur comme dans d'autres

ELIZABETH LABAYE

## La fin du juge d'instruction ?

C'est à l'occasion de ses vœux à la Justice que Nicolas Sarkozy a annoncé son souhait de supprimer le juge d'instruction : « Il est temps que le juge d'instruction cède la place à un juge de l'instruction, qui contrôlera le déroulement des enquêtes mais ne les dirigera plus. » Éminemment polémique, cette décision est jugée par Christophe Regnard président de l'Union syndicale de la magistrature comme « une régression démocratique majeure ». Les enjeux sont de taille, car si les juges d'instruction sont relativement peu nombreux (649 sur 8 300 magistrats de l'instruction), ils traitent les affaires les plus graves : tous les crimes, les délits les plus graves dans les domaines financiers, des stupéfiants, du terrorisme, des affaires mettant en cause l'État (santé publique, dossiers

environnementaux, finances publiques, corruption politique), (...) Rappelons que dans les années 80-90 les juges d'instruction ont mis en cause un certain nombre d'hommes politiques dans des affaires économiques et financières. Que l'affaire d'Outreau a jeté le trouble sur le rôle et les limites de ce juge chargé d'enquêter. Mais la commission parlementaire chargée de cette affaire n'a jamais préconisé la suppression du juge d'instruction. Et lorsque cette éventualité est avancée, comme par la commission Delmas-Marty, elle est assortie de préalables pour garantir l'indépendance du parquet auxquels les pouvoirs actuels du juge d'instruction seraient transférés, et ensuite, par la possibilité pour l'avocat d'avoir accès à la procédure, ce qui n'est pas le cas actuellement dans le cadre d'une enquête menée par le parquet.

> LOI SUR LE HANDICAP

# À l'heure des bilans

Officiellement, le bilan de la loi du 11 février 2005, dite loi « handicap », doit en être dressé tous les trois ans, mais la procédure est longue et n'est pas encore achevée.



© TRÉVIERS/NAJA

le gouvernement, à déposer sur le bureau des assemblées parlementaires, à l'issue des travaux de la Conférence nationale du handicap, et après avoir recueilli l'avis du conseil national consultatif des personnes handicapées, un rapport sur la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des personnes handicapées.

Le rapport sera examiné par le CNCPH le 27 janvier. Il reprend, en plus détaillé, les propositions faites lors de la conférence nationale. Le volet éducation se borne essentiellement à constater les évolutions engagées, le plus souvent à moyens constants. À noter, cependant, le principe de la reconnaissance de la qualification des personnels accompagnant les jeunes handicapés (AVS)... mais dont la mise en œuvre se fait attendre

La première étape de ce bilan est l'organisation d'une conférence nationale du handicap. La première édition a eu lieu le 10 juin 2008 à la Cinémathèque à Paris. À cette occasion, le Président de la République a annoncé un « pacte national pour l'emploi des personnes handicapées ». De l'avis général, cette première conférence nationale a laissé les associations et les acteurs du handicap sur leur faim. Les annonces correspondent souvent à des engagements déjà pris, ou à des redéploiements (les 50 000 places créées dans les établissements sont financées par les restructurations en cours dans les hôpitaux, l'augmentation de l'AAH s'accompagne d'une probable restriction du champ de ses bénéficiaires).

La deuxième étape du bilan consiste, pour

depuis trop longtemps !

Le volet emploi propose de « renforcer l'efficacité des organismes spécialisés de placement Cap emploi », d'inciter et accompagner les entreprises qui n'embauchent aucune personne handicapée à « passer à l'emploi ». Dans le public, la montée en puissance du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPH FP) doit se poursuivre.

S'il est indéniable que le dispositif législatif et réglementaire a permis des évolutions dans la compensation du handicap, et l'insertion des personnes handicapées dans la société, la question des coûts et des transferts de charge (vers les collectivités locales notamment) obèrent largement le satisfecit que le gouvernement souhaite se donner.

EMMANUEL GUICHARDAZ

## L'emploi dans la fonction publique

**Le dernier rapport du FIPH (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), portant sur l'année 2007, montre que le taux d'emploi pour les employeurs assujettis s'établit à 3,74 % (3,74 % pour la fonction publique d'État, 3,86 % pour la fonction publique hospitalière et 3,86 % pour la fonction publique territoriale), contre 3,6 % en moyenne en 2006. Cette augmentation ne reflète pas forcément un meilleur taux d'accès à la fonction publique, les employeurs ayant aussi porté leurs « efforts »... sur le recensement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (agents reclassés ou assimilés, titulaires d'un emploi réservé), et de nouvelles catégories de bénéficiaires sont maintenant prises en compte (titulaires de la carte d'invalidité et de l'AAH).**



© TRÉVIERS/NAJA

## Scolarisation : en hausse, mais...

Parmi les jeunes scolarisés de 3 à 20 ans, la part des effectifs d'élèves en situation de handicap est de 1,34 %, soit 162 016 en 2007-2008 contre 155 361 en 2006-2007. Une hausse inégale : progression dans le second degré, mais un certain tassement dans le premier degré. 76 951 jeunes restaient scolarisés dans les hôpitaux et établissements

médico-sociaux, et le nombre de ceux qui ne bénéficient d'aucune scolarisation varie entre 15 et 20 000.

Les écoles primaires scolarisent individuellement 70 048 élèves, tandis que 39 634 le sont dans les CLIS. Près de 30 000 élèves bénéficient d'un accompagnement individuel (AVS ou EVS), à temps plein pour 22 % d'entre eux.

# La RGPP connaît la crise et les

Si le gouvernement poursuit la mise en œuvre de sa révision générale des politiques publiques (RGPP), notamment dans les départements. L'explosion de la crise et de ses conséquences sociales, notamment sur l'emploi, rendent le discours « managérial » plus difficile à tenir.



Mobilisation des personnels de jeunesse et sports, à l'appel de l'unitaire FERC-CGT, FO, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Éducation, le 16 décembre lors du Comité Technique Paritaire Ministériel consacré à la RPP et annonçant la suppression de 10 CREPS, soit près de la moitié d'entre eux.

Normalement un nouveau CMPP (conseil de modernisation) aurait dû se tenir en décembre. Normalement la loi mobilité aurait dû être présentée à l'Assemblée depuis des mois. Normalement la réforme du Lycée devait être bouclée... Et voilà qu'une crise économique et sociale, produite par la mise en œuvre de ses politiques néolibérales que l'on nous vante depuis des années s'invite dans le calendrier. Ajoutez à cela les mobilisations des personnels, à la météo, à jeunesse et sports, à la justice, à l'INSEE... et bien sûr dans l'éducation. Alors le gouvernement tente de gérer sa crise sans trop lâcher de lest. Faute de nouveau CMPP, le rapporteur général de la RGPP, Eric Woerth, (ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique) a présenté le premier point d'étape de la mise en œuvre des 374 décisions prises dans ce cadre. Il est évidemment très satisfait : « 85 % des mesures avancent conformément au calendrier fixé... Les décisions de la RGPP vont générer dès 2009 un gain de 30 600 « équivalents temps plein ». Ces décisions structurent le projet de loi de programmation des finances publiques

2009-2011 et permettent ainsi de réaliser 7,7 milliards d'euros d'économies. ». Remarquons juste, que la mise en place des établissements publics d'enseignement primaire – les EPEP – est considérée comme faite par le rapport alors qu'elle est repoussée dans les faits et que les 500 postes prévus et prélevés sur les services administratifs des rectorats sont utilisés pour compenser le recul sur les RASED. Quant à l'avenir de la RGPP on en reste semble-t-il au suivi de ce qui est déjà engagé. Ce n'est certes pas suffisant pour rassurer, mais démontre que le contexte est moins « vendeur ».

## Regroupement départemental

Pourtant l'offensive de casse continue sur le terrain départemental. Le 31 décembre (cela ne s'invente pas) le premier ministre a publié une circulaire tirant le bilan des propositions des préfets de région et organisant la mise en œuvre du regroupement en 2 ou 3 directions départementales interministérielles de tous les services déconcentrés de l'État. Les choses vont donc vite et cela sans que la moindre concertation sérieuse ne soit mise en place. L'ensemble des fédérations de fonctionnaires a d'ailleurs fait, sur ce point, une demande d'audience au premier ministre.

## Sondages défavorables

C'est d'autant plus important que deux sondages, l'un ministériel, l'autre de la revue « acteurs publics » démontrent que les personnels après les usagers, ne sont pas dupes des discours gouvernementaux. 79 % des fonctionnaires jugent que les réformes en cours ne vont pas vraiment ou pas du tout améliorer le service rendu aux usagers (contre 65 % en 2007), 77 % des fonctionnaires estiment que les réformes en cours ne vont pas vraiment ou pas du tout améliorer l'image

## Forum régional à Marseille

Une intersyndicale (FSU-CGT-CFDT-Solidaires-UNSA-CFTC) s'est constituée en PACA sur la RGPP et de la réorganisation territoriale de l'État en août 2007. Il est apparu très vite que, au-delà des actions et interventions syndicales sur ces sujets, il était nécessaire d'élargir les mobilisations aux associations, usagers, aux citoyens, aux élus. L'intersyndicale a donc constitué avec le secteur associatif et des personnalités un collectif CSPP (Collectif Services Publics PACA) et lancé un Appel (<http://www.valplan.info/servicepublic>). Il entend multiplier les initiatives locales, en

lien avec les mobilisations en cours, et notamment celle du 29 janvier. Des forums débats : « Quel avenir pour les services publics dans nos territoires » sont organisés en partenariat avec la Région du 19 janvier au 9 février.

Le 16 février, de 14 heures à 16 heures, un forum régional, à la Friche de mai, Salle la Cartonnerie, 11 rue Jobin permettra une première synthèse. L'ambition : s'emparer du débat sur la place et l'avenir des services publics.

Plus d'info sur <http://fsu.paca.free.fr>

# mobilisations



du secteur public (contre 61 % en 2007), 45 % des fonctionnaires considèrent que les réformes en cours ne vont pas vraiment ou pas du tout réduire les coûts de fonctionnement de l'État. 86 % des fonctionnaires pensent que la réforme en cours répond à un besoin d'affichage politique (contre 78 % en 2007). Voilà donc que les « vraies » gens, penseraient comme les syndicats archaïques ? Ce n'est pas l'avis du gouvernement qui juge que ce n'est qu'un problème de mauvaise pédagogie. « Il faut mieux expliquer la réforme » !

Nul doute que les organisations syndicales sauront développer elles les mobilisations et les explications qui convainquent.

JEAN-MICHEL DREVON



DR

## 3 questions à Claude Duc Mauge : « En vingt ans, l'ONF a supprimé un tiers de ses personnels »

### Pourquoi cette mobilisation aujourd'hui ?

L'ONF (Office National des Forêts) gère des forêts appartenant à l'État ou aux communes. Cette gestion couvre les activités de récolte du bois, d'accueil du public et de préservation de la biodiversité. Le financement est assuré à partir d'un prélèvement assis sur les recettes, le reste, le « versement compensateur », est apporté par l'État. Ce système permet d'assurer à chaque collectivité le même service qu'elles soient riches ou pauvres. Ce mode de financement a été réduit de l'ordre de 40 % depuis vingt ans.

En 2008 le Plan Drèges-Fillon prévoit une nouvelle réorganisation avec suppression de sites, regroupement de struc-

tures, délocalisation du siège parisien à Compiègne. En vingt ans, l'ONF a supprimé un tiers de ses personnels passant de 15 000 personnes à 10 000 ; en parallèle l'État réduit son engagement financier ce qui a pour conséquence de laisser de côté la culture de service aux usagers pour ne favoriser que les activités à profit à court terme.

### Que se passe-t-il ?

1 200 forestiers, fonctionnaires la plupart, ont bloqué la vente de bois de Cerilly fin septembre. Dans les jours qui ont suivi un grand nombre de ventes ont été bloqués avec en parallèle des grèves du zèle. 2 500 forestiers de toute la France sont venus le 13 novembre 2008, jour du CA, planter leurs sapins



Claude Duc Mauge, CGT-forêt

sur l'esplanade du Champ de Mars. Toutes ces actions ont été menées en intersyndicale avec la CGT, Solidaires, UNSA et FO.

### Quelles perspectives ?

Courant décembre, la direction a enfin ouvert des négociations. Les blocages continuent, le prochain point fort sera la manif du 29 janvier 2009. De plus, les personnels de l'IFN (Inventaire Forestier National qui recense la production et l'évolution des forêts françaises), avec leurs syndicats (CGT, SYGMA FSU et UNSA) nous ont rejoints. En effet le CTP du 14 janvier a entériné le regroupement avec l'ONF.

> PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

# L'action éducative régresse

## crise du logement



© MUCCHIELLINIA

Début décembre, les propositions de la commission Varinard, mise en place par la ministre de la justice pour préparer une refonte de l'ordonnance de 45 sur la justice des mineurs, ont exacerbé inquiétudes et mécontentement. Depuis longtemps, la PJJ est soumise aux politiques sécuritaires qui ciblent les jeunes en difficulté, auteurs de délits. Cela s'est traduit par des réformes toujours plus répressives, instrumentalisant les personnels de la PJJ dont elle veut faire des exécutants, interdits de critique. Or, la commission Varinard, en proposant au final l'abrogation de la fameuse ordonnance, pourrait parachever l'esprit des multiples réformes précédentes. La proposition d'incarcérer les enfants dès 12 ans, est emblématique de toutes les préconisations du rapport. Elles vident totalement de son sens l'action éducative auprès d'adolescents en grande difficulté et placent l'enfermement au centre des prises en charge en érigeant le chantage à l'incarcération en méthode d'éducation. Les personnels multiplient initiatives et actions, marquées par la grève massive du

15 décembre et plus récemment la journée du 15 janvier : grèves, réunions institutionnelles détournées ou boycottées, assemblées générales massives, conférences de presse, création de collectifs avec les organisations de magistrats, d'avocats, de travailleurs sociaux, réunions publiques, création de comités d'action syndiqués/non syndiqués, interpellations d'élus, rédaction de manifestes, états généraux régionaux de la PJJ... La mobilisation reste nécessaire car si les propositions de la commission étaient retenues par le gouvernement, ce serait une régression sans précédent. La transformation de la PJJ en administration de gestion des peines, équivalente pour les mineurs des services de probation de l'administration pénitentiaire, ne serait qu'une question de temps. Par ailleurs, la réduction des coûts dans la fonction publique imposée par la RGPP est utilisée par la direction de la PJJ pour cette transformation. Au prétexte d'économies, elle a choisi de supprimer l'activité au civil pour recentrer totalement la PJJ dans le suivi des peines, des mesures de probation, et d'enfermement des jeunes. Au prétexte d'une priorité au pénal elle organise une suppression de postes par fermetures de services ou restructurations. Cela va se traduire par plusieurs centaines de suppression de postes de toutes catégories pour les années 2009 et 2010. Dans ce contexte, la dégradation des conditions de travail des personnels ne peut que s'accroître. Le SNPES-PJJ prépare dès aujourd'hui un temps fort de la mobilisation et de la grève par une manifestation nationale début février.

MARIANNE BABY

Aujourd'hui le logement est rare et cher, les propriétaires sont en position de force. Au milieu des années 80, les loyers ont été dérégulés dans le secteur privé. On a construit trop peu de logements et l'État a favorisé l'investissement dans le locatif privé, le logement social ne représentant plus que 15 % des logements nouveaux 2006. L'accession à la propriété devient l'axe central de la politique du logement. La spéculation immobilière emporte tout le territoire, les prix des logements ont doublé depuis 2000 et la hausse des loyers atteint 50 %. La politique actuelle, notamment avec la loi Boutin, va aggraver cette situation car elle met en œuvre la marchandisation du logement social : programme de vente aux locataires, dérégulation des loyers (actuellement fixés par l'État) à l'initiative des bailleurs sociaux, introduction d'un actionnaire majoritaire dans les SA HLM (à quand la rémunération du capital ?), réduction du droit au maintien dans les lieux... Le pays a besoin d'une autre politique qui considère le logement comme un bien public, relevant d'un service public, et qui prenne des mesures réglementaires et financières à la hauteur des enjeux sociaux.

## Atteintes à la liberté d'expression

Depuis des mois, la liste des atteintes à la liberté d'expression du mouvement social s'allonge de jour en jour, comme augmentent la pénalisation et la criminalisation de l'action militante. Ces atteintes sont particulièrement virulentes et vont jusqu'à remettre en cause la possibilité d'organiser des initiatives manifestations ou grèves. S'y ajoutent les mises en cause à l'égard de militants syndicaux, et notamment de la FSU (à Rennes, à Perpignan, Nantes,...) et tout dernièrement à Saint-Lô, le placement en garde à vue de militants dont un de la FSU lors de la manifestation

organisée à l'occasion des vœux de Nicolas Sarkozy aux personnels de l'Éducation, des lycéens qui participent aux mobilisations en défense du droit à l'éducation, des lycéens qui avaient manifesté devant l'ambassade de Grèce en soutien avec le mouvement en cours dans ce pays.



© TRÉVERSINAIA

> ACTION

# Le 29, toute l'éducation en grève



© CADIEUNAVA

La convergence des mobilisations des personnels, des parents et des jeunes a permis d'obtenir de premiers résultats significatifs et encourageants. La réforme des lycées est reportée à la rentrée 2010 avec l'affirmation qu'elle se ferait sans suppression de postes, 1 500 postes RASED ont été rétablis sur les 3 000 supprimés initialement, et l'examen de la proposition de loi sur les EPEP est retardé.

Mais l'ensemble des suppressions d'emplois prévues est maintenu dans tous les niveaux de l'éducation avec des conséquences lourdes sur l'emploi. Les orientations d'une politique scolaire qui va à l'inverse de ce qui serait nécessaire pour lutter efficacement contre l'échec et les inégalités (avec notamment le maintien d'une inacceptable réforme de la voie professionnelle) sont maintenues. Les suppressions massives d'emplois dans les administrations centrales du MEN et du MESR, cumulées avec celles des années précédentes vont conduire à la disparition pure et simple de services entiers et de leurs missions. Dans l'enseignement supérieur, la ministre mise en difficulté par le large rejet du décret sur les obligations de service des enseignants-chercheurs, manœuvre pour amender son texte à la marge en évitant de négocier avec les représentants des personnels. Ajoutons à cette liste les revendications sur les salaires et les revalorisations des métiers de l'édu-

cation qui n'ont reçu aucune réponse. De son côté, le gouvernement poursuit à marches forcées sa réforme de la Formation des Maîtres sans entendre la demande de la FSU, largement partagée, de report d'un an. Il poursuit également la politique de démantèlement des organismes de recherche dans une logique de contrats. Les manifestations du 17 janvier, qui ont rassemblé plus de 5 000 personnes dans toute la France avec forte présence des parents, ont marqué la reprise de la mobilisation après les congés d'hiver. L'implication des per-

sonnels et des jeunes dans la journée d'action interprofessionnelle du 29 janvier sera décisive pour la suite, toutes les fédérations appelant à la grève pour cette journée.

Au-delà, la FSU a proposé à ses partenaires de poursuivre et développer le vaste mouvement d'opinion en faveur de l'école et de mener des actions tournantes en fonction des zones de vacances avant de construire une nouvelle étape de mobilisation unitaire (grèves et/ou manifestations) au retour des vacances.

CLAUDIE MARTENS

## 20 janvier

La journée d'action du 20 janvier a mobilisé des milliers d'universitaires et d'étudiants partout en France. Un cortège animé de plus de 3 000 personnes a traversé Paris du ministère de l'enseignement supérieur au bureau du Premier Ministre pour exiger l'ouverture de négociations immédiates sur la base des revendications des personnels : créations d'emplois, moyens budgétaires pour toutes les universités sur tout le territoire, retrait du décret qui organise le démantèlement du statut des enseignants-chercheurs, maintien des concours pour les premiers et second degrés dans leur forme actuelle pour la session 2010 et ouverture de négociations sur l'amélioration de la formation des enseignants.

Le 22 janvier les IUT manifestaient à l'appel de la Coordination Nationale des Étudiants et la Coordination Nationale des Personnels pour le respect des missions des IUT et le maintien du fléchage des budgets et des postes. Le même jour, les BIATOS étaient également dans l'action contre, notamment, les réorganisations / suppressions des services déconcentrés et des agences comptables.

## 5 000 médiateurs de la réussite scolaire

*Le ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer le recrutement de 5 000 « emplois aidés » pour lutter contre l'absentéisme des élèves. D'un côté il reconnaît ce que nous ne cessons de dire, à savoir que le travail éducatif nécessite la présence de personnels en nombre devant les élèves, de l'autre il ignore que ce travail implique de la formation, de la qualification et de la stabilité, notamment pour pouvoir travailler en équipe.*

*Pour des raisons d'économie, le ministère continue de répondre de façon inacceptable aux besoins du système éducatif en ajoutant de nouveaux personnels extrêmement précaires alors qu'il taille dans les recrutements d'enseignants et de personnels d'éducation et que la dotation des établissements scolaires en assistants sociaux reste dérisoire.*

*Cette annonce confirme la justesse de l'exigence portée par les personnels, les parents et les jeunes d'un abandon des suppressions de postes et d'une politique de l'emploi répondant véritablement aux besoins.*

# Les vœux de Nicolas

Depuis St-Lô, « capitale des ruines », et alors que 5 000 manifestants battaient le pavé, le président a présenté aux personnels de l'Éducation des vœux pour une année 2009... bien éloignés des attentes exprimées depuis des mois par les personnels, les parents et les jeunes.

Nicolas Sarkozy présentait ses vœux aux personnels de l'éducation le 12 janvier et pour cette occasion convoquait les organisations syndicales à St-Lo dans la manche.



5 000 manifestants à St-Lô.

Le président de la République a tenu un discours très loin des attentes répétant sa détermination à poursuivre des réformes contestées, après s'être décerné un large satisfecit sur le travail accompli dans l'enseignement supérieur, ou le premier degré et avoir repris ses thèmes

favoris autour du mérite et de l'effort. Concernant l'école primaire, le Président de la République a notamment apporté son appui à Xavier Darcos dans « l'affaire du soutien scolaire », n'hésitant pas au passage à prétendre que les deux heures dégagées pour faire du soutien aux enfants qui en ont besoin « c'est quand même une autre ambition que celle qui consiste à mettre 3 000 enseignants de faire le tour en permanence des écoles pour aller soutenir ceux qu'on leur signalait être des enfants en difficulté ».

Les personnels des RASED apprécieront!

Des propos par ailleurs en décalage avec ceux tenus quelques jours auparavant par Xavier Darcos, qui, dans une lettre adressée au SNUipp, reconnaissait que l'aide spécialisée « participe pleinement » à l'objectif de lutte contre l'échec scolaire, et que les RASED constituaient « un dispositif complémentaire pour accroître les possibilités des équipes pédagogiques ». Un aveu qui le conduit à un premier recul, puisque seuls les postes vacants devraient finalement être fermés, correspondant à la moitié des suppressions initialement prévues. La formidable mobilisation autour de cette question (plus de 250 000 signatures recueillies sur la pétition « sauvons les rased »

n'y est certainement pas pour rien). Concernant la réforme du lycée, il a annoncé la nomination de Richard Descoings comme chargé de mission et l'ouverture de larges concertations pour une réforme en 2010. Si la pression des personnels et des lycéens tout au long des mois de novembre et décembre, l'a contraint à lâcher que la réforme du lycée se ferait « sans enlever un centime ni supprimer un poste », il n'a pas été question de revenir sur l'ensemble des suppressions. On peut donc craindre une ardoise lourde pour les collègues et les Lycées professionnels, grands absents du discours,

La revalorisation des personnels n'a été évoquée que comme une contrepartie des réformes et sans aucun contenu précis.

Le président de la République a ensuite annoncé l'installation d'un haut-commissariat à la jeunesse conduit par Martin Hirsh. Dans un contexte social tendu, alors que le gouvernement saigne les associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, qu'il liquide les établissements publics de la jeunesse et des sports, dont l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, une telle annonce interroge. Pour EPA FSU, elle correspond à un pas de plus dans le démantèlement de l'ex ministère de la jeunesse et des sports. dont une part d'effectifs va ainsi être transférée dans une sphère ministérielle encore plus petite, créée médiatiquement pour la circonstance.

La fin du discours a été centrée sur le contexte de crise de crise économique, s'éloignant toujours plus du sujet de la journée et vantant les choix stratégiques du président FAEN, FERCCGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Éducation ont décidé unitairement de ne pas se rendre à l'invitation, et de présenter ensemble, leurs vœux 2009 pour l'Éducation, lors d'une conférence de presse le même jour à Paris.

Gérard Aschieri a réclamé de nou-

## Bonne année

**5 000 manifestants pour les vœux du président**

**5 000 manifestants ont exprimé leurs vœux au président de la république présent ce lundi 12 à St-Lô. Dans un premier temps un comité d'accueil a entouré l'école primaire Calmette et Guérin pendant que nos collègues présentaient un raccourci de séance et de soutien suivi d'un court échange! Tout au long de la journée, les forces de l'ordre ont tenté**

**d'empêcher la libre expression citoyenne. Des incidents ont émaillé cette journée. Les provocations policières et les atteintes au droit de manifester se sont multipliées, entraînant 11 arrestations (lycéens, collégien, 2 syndicalistes) et 9 blessés. Le maire de St-Lô rencontré par une délégation syndicale a pris contact avec le procureur qui s'est engagé à ce que tout le monde soit libéré en fin de soirée.**



© MIRA/NAJA

veau à cette occasion un « moratoire » sur les suppressions de postes programmées en 2009. Par leur choix les syndicats entendaient aussi soutenir 5 000 manifestants rassemblés à St-Lô pour accueillir le président.

CLAUDIE MARTENS

## > Dernière minute

- Notre camarade Pascal Besuelle était convoqué au commissariat de Cherbourg le 19 janvier, car « suspecté de violences contre un agent de la force publique » à la fin de la manifestation du lundi 12 janvier à St-Lô. Il s'est alors vu signifier sa mise en garde à vue. À Cherbourg, comme dans toute la région et au plan national, émoi et solidarité se sont fortement exprimés et il a finalement été libéré à 17 h 30.

## Lycée Richard Descoings a sa lettre de mission !

Richard Descoings le très médiatique directeur de Sciences Pô, a donc été désigné par le président de la république pour conduire la « concertation » sur la réforme du lycée. Rappelons que les syndicats de la FSU ont toujours demandé que les discussions aient lieu avec le ministre qui prend les décisions, et non avec des chargés de mission. Sa lettre de mission rappelle l'importance des points de convergence signés en juin 2008, mais lui propose d'explorer de nouvelles pistes pour que le lycée devienne « plus juste, plus attractif et plus performant ». Richard Descoings aura la possibilité

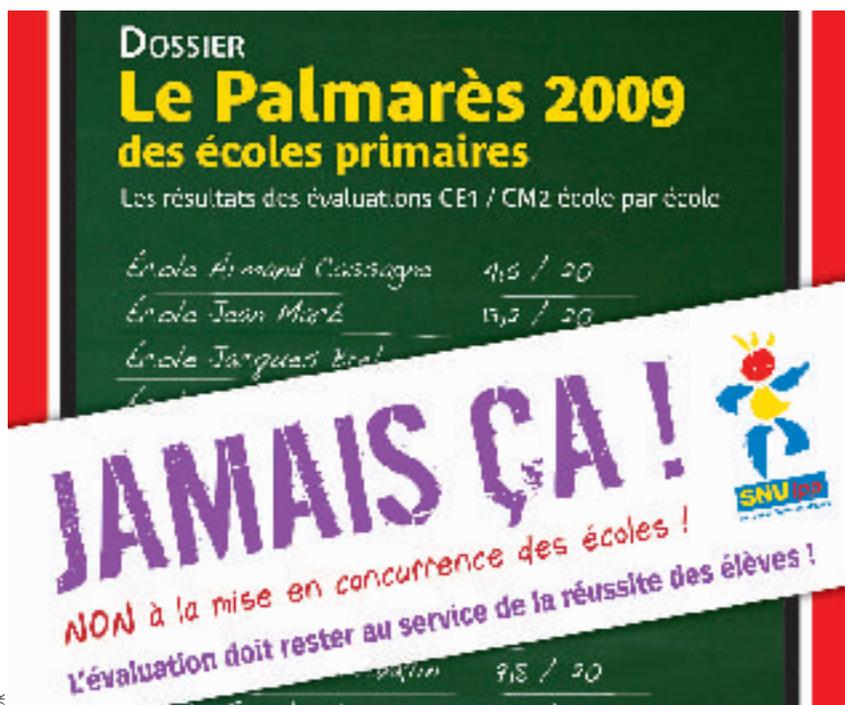
d'élargir la réflexion à de nouveaux partenaires, et une consultation des lycéens est prévue dans le cadre des établissements, sous la responsabilité des recteurs. Il devra ensuite présenter des recommandations autour de 4 axes : l'accompagnement des élèves en difficulté ; le rééquilibrage de la voie technologique par rapport à la voie générale, et dans la voie générale des dominantes des actuelles séries ; la préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (méthodes de travail et aide à l'orientation) et place et rôle des lycéens dans la vie de l'établissement.



Richard Descoings, directeur de Sciences-Po, Paris

Le calendrier fixé est la remise d'un rapport d'étape en mai 2009 et une contribution définitive en Octobre, pour une rentrée 2010 « sur de nouvelles bases ».

## Des évaluations conspuées



Après les programmes 2008, et la « réforme de l'école », voilà que les évaluations CM2 viennent ajouter une nouvelle raison de mécontentement dans le primaire! Ces évaluations veulent mesurer les acquisitions des

élèves, avant la fin de l'année afin de pouvoir remédier d'ici juin aux apprentissages non maîtrisés. Les exercices portent sur la totalité des programmes de CM2, quatre mois seulement après la rentrée. Les items sont jugés diffi-

ciles, que ce soit en français ou en mathématiques... S'agit-il pour le ministère de confirmer les propos maintes fois tenus par Xavier Darcos, et encore récemment lors de ses vœux, sur la baisse du niveau en primaire? On voudrait le prouver qu'on ne s'y prendrait pas autrement... le ministre est resté sourd aux demandes de report des organisations syndicales. Il a concédé, devant la résolution des enseignants, un recul sur l'affichage des résultats école par école qui faisait courir le risque d'une mise en concurrence des écoles... Les consignes syndicales unitaires ont invité les enseignants à ne faire passer que les exercices sur des notions ayant été étudiées, et de ne faire remonter, par voie papier, que ces résultats partiels. Le ministre fait mine de s'offusquer des « enseignants qui refusent d'évaluer leurs propres élèves »... Personne n'a jamais contesté le fait même d'évaluations nationales : la question n'est pas celle de l'évaluation elle-même mais la logique, du calendrier, des modalités et des contenus doivent être repensés... en prenant l'avis des enseignants!

MARIANNE BABY

### Postes supprimés, l'addition est salée

Les conséquences des suppressions de postes sont, comme prévu, importantes, tant sur le nombre de postes mis aux concours notamment dans le premier degré, qui supporte aussi des suppressions de postes d'enseignants spécialisés, que sur les coupes dans certaines disciplines et spécialités pour le second degré.

Pour le primaire, aux 3 000 suppressions de postes au concours de recrutement de professeur des écoles, s'ajoute la suppression de 1 500 postes de RASED, contre 3 000 annoncés par le ministre... lequel a dû revoir ses intentions à la baisse devant la mobilisation générale. Reste que dans les opérations de carte scolaire, la réaffectation de 1 500 personnels spécialisés en postes surnuméraires ne va pas s'effectuer sans problème, pour éviter de rogner sur les autres moyens d'enseignement déjà réduits de façon drastique... Dans le second degré, ce sont 5 500 emplois qui sont supprimés, affectant directement les moyens des établissements. Ces suppressions ont fait l'objet d'une répartition entre les académies, celles-ci les ont ventilées

entre les différents établissements... en fonction de choix qui ne sont pas toujours très clairs. Les 3 000 suppressions d'emplois au titre des remplacements le seront-ils vraiment à ce titre? Les recteurs se retrouvent devant le choix de supprimer des moyens de remplacements, déjà insuffisants pour faire face aux suppléances des enseignants absents, ou de supprimer encore davantage de postes dans les établissements... alors que les baisses d'effectifs côté élèves s'annoncent quatre fois moins importantes que celles à partir desquelles le budget 2009 a été construit.

Dans les services administratifs, et notamment les rectorats, les suppressions de postes se poursuivent, avec 500 suppressions déjà effectives. Les 500 postes administratifs prévus pour la création des EPEP (reportée à une date... encore inconnue), qui ne seront pas utilisés, n'ont évidemment pas été rendus. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, malgré les affichages ministériels, les suppressions de postes sont également de mise, dont 1 000 postes de doctorants de moins...

# Le syndicalisme se représente



© CADIEU/NAJA

***Après les élections, prud'homales, territoriales et enseignantes, le syndicalisme français fait face à la crise et à la « position commune » qui change les règles de représentativité et de validation des accords.***

**Dossier réalisé par  
Marianne Baby, Jean-Michel Drevon,  
Emmanuel Guichardaz, Élisabeth Labaye,  
Claudie Martens.**

Les résultats des élections, Prud'homales, territoriales, enseignantes, qui viennent de se tenir étaient particulièrement attendus compte tenu du contexte. D'abord celui de l'offensive gouvernementale et patronale avec l'arrivée de la crise, ensuite la loi du 20 août 2008 qui traduit l'accord CGT-CFDT sur la « position commune ». La loi qui prévoit en effet de nouvelles règles sur la représentativité syndicale : il faut 10 % des suffrages lors des élections professionnelles pour être représentatif et 8 % pour mener les négociations par branches et interprofessionnelles. Il faut représenter 30 % du personnel pour qu'un accord soit majoritaire. Elle menace directement de nombreuses organisations. Cette signature a exacerbé la division syndicale, comme on a pu le voir le 7 octobre. Les résultats voient la CGT creuser l'écart lors des prud'homales et se renforcer dans la territoriale tan-

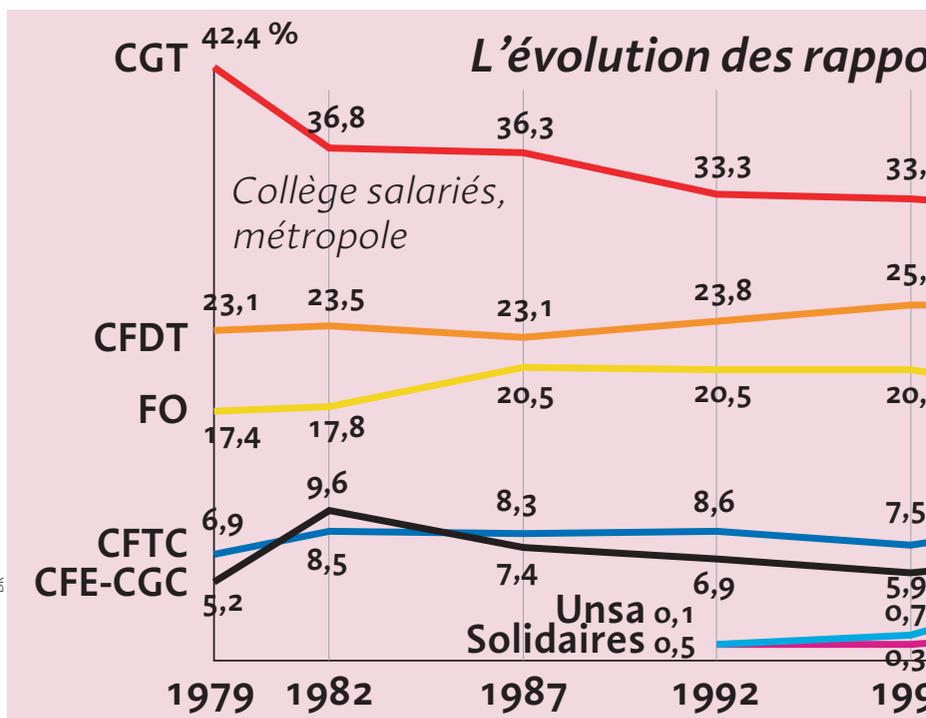
dis que la CFDT recule partout, comme FO. La FSU progresse chez les enseignants et fait une entrée dans la fonction Publique Territoriale. L'Unsa et la CGC progressent tandis que Solidaires traduit son implantation plus grande sans percer véritablement. Il est donc bien difficile de tirer un enseignement de ces résultats, à la fois parce que l'abstention aux prud'homales a été très forte, et parce que les syndicats combattifs ne sont pas les seuls à tirer leur épingle du jeu. Pour autant comme le dit Jean-Marie Pernot « Le vote fait sens. Il n'est plus possible de rester avec un champ syndical éclaté. Les nouvelles règles comportent des risques mais le risque le plus grand est que rien ne change dans ce bal de fantôme qui ne profite qu'aux employeurs et au gouvernement. »

A-t-il été entendu ? En ce début d'année marqué par des attaques qui continuent sur l'ensemble des dossiers, les 8 organisations syndicales françaises ont su s'unir pour appeler au 29 sur la base d'une plate-forme commune. C'est bien à ce niveau d'abord que la « recomposition syndicale » doit se poser et non au niveau des appareils. On voit d'ailleurs déjà autour du pôle UNSA – CGC et CFDT que les choses sont plus compliquées que les logiques d'appareils.

Le syndicalisme est condamné s'il ne parvient pas à s'unir c'est-à-dire à dégager des espaces de convergences, dans le refus comme dans la construction de propositions et d'actions, pour peser et engranger des succès. Il doit aussi prendre mieux en compte les jeunes, les femmes, les travailleurs précaires, les salariés des petites entreprises, les « petites mains » peu visibles et souvent isolées.

La FSU a depuis sa naissance cherché à construire des formes d'unité nouvelles et multiplié les tentatives pour créer des cadres unitaires qui puissent permettre de travailler ensemble sans abandonner son identité. Le nouveau contexte permettra-t-il de déboucher ?

# Élections prud'homales



Les élections prud'homales ont été marquées par une très forte obtention, une progression de la CGT, une baisse de la CFDT et de FO.

Malgré les spots radiophoniques, les publicités pleine page dans les quotidiens nationaux et locaux, la participation a encore baissé, pour atteindre le pourcentage « historique » de 25,6 % ; soit 7 points de moins qu'en 2002... et 37,6 depuis celui de 1979 ! Et ce malgré la mise en place de nouvelles modalités de vote (extension du vote par correspondance, vote électronique...) et l'enjeu que représentaient ces élections, suite aux nouvelles règles (position commune) sur la représentativité syndicale.

La très mauvaise organisation de ce scrutin, l'éloignement des lieux de travail n'expliquent pas tout et cette abstention interpelle. Elle dessert l'idée véhiculée par le Ministère du Travail – et soutenue par certains syndicats – que les prud'homales seraient l'instrument adéquat de cette mesure de la représentativité syndicale (au détriment des élections professionnelles). Elle dessert également les salariés dans ce contexte de crise et de reculs des droits sociaux.

En progression de 2 %, la CGT concrétise le retournement de tendance

constaté lors des élections pour les comités d'entreprise depuis le début des années 2000. En tête dans l'Industrie, le Commerce et les Activités Diverses, en progression dans l'Encadrement, elle réalise un « carton plein ».

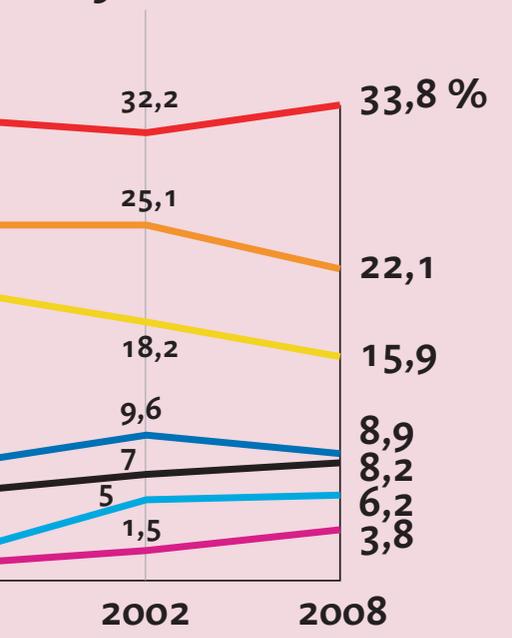
La CFDT obtient son plus mauvais score, qui se cumule avec ceux enregistrés lors des élections aux CE (moins 2 points) et dans les élections fonction publique. Ce recul historique est général dans tous les secteurs, avec une perte symbolique de sa première place dans l'Encadrement au profit de la CGC. Elle recule dans l'Industrie, le Commerce, les Activités diverses et même dans le secteur de l'Agriculture, qu'elle a toujours dominé, talonnée maintenant par la CGT.

Derrière, le recul frappe aussi Force Ouvrière, qui avait misé beaucoup sur ces élections, et la CFTC... FO recule de 2,4 %, avec des pertes plus fortes en Activités Diverses et dans le Commerce. La CFTC quant à elle, recule de 1 %.

D'autres organisations progressent

# ales

## ts de force



cependant : la CGC (+1,2%) qui talonne désormais la CFTC; l'UNSA (+1,3%) qui réussit son pari de passer la barre des 5 % qu'elle avait frôlé mais non atteint en 2001. Solidaires avait doublé le nombre de ses listes, mais reste loin de l'objectif des 5 % qu'elle visait.

Le rapprochement de l'UNSA et de la CGC se voit lui, crédité d'un score de 14,4 % qui les place potentiellement en 4<sup>e</sup> position, juste derrière Force Ouvrière.

Côté patronal enfin, il convient de noter le net recul des listes d'union impulsées par le MEDEF, qui ont perdu 8 % au niveau national, au détriment des employeurs de « l'économie sociale », regroupant coopératives, mutuelles, fondations et associations, qui emploient plus de 2 millions de salariés et qui ont vu leur score passer de 11 % à 19 %.

Sans bouleverser le paysage syndical, le résultat de ces élections (quand même destinées à élire près de 7 000 conseillers prud'homains salariés) concrétise les évolutions récentes constatées depuis le mouvement social de 2003, et laissent présager de futures évolutions, rapprochements, voire regroupements, que la notion d'accord majoritaire introduit par la loi du 20 août 2008, va très vraisemblablement stimuler.

## Les réactions syndicales



**Bernard Thibault, pour la CGT**, met en évidence un progrès de l'influence de la CGT : « J'interprète le renforcement de l'audience de la CGT aussi comme un message avec un réel contenu sur la politique économique et sociale ». « C'est clairement un inversement de tendance. Depuis que les élections prud'homales existent, nous constatons malheureusement un tassement à chaque fois. Et pour cette série d'élections, nous inversons la courbe ».

**François Chérèque, pour la CFDT** s'est déclaré déçu, mais a relativisé l'importance de la consultation comme test de représentativité. « Toutes les grandes confédérations baissent en nombre de voix, c'est important ». « Le syndicalisme de la CFDT est un syndicalisme de proximité qui se réalise dans les entreprises, ce qui valide la décision de la loi de faire que la vraie représentativité sera dans les entreprises ». « D'ailleurs, dans les résultats des élections d'entreprises, on fait jeu égal avec la CGT ».



**Force Ouvrière**, dans un communiqué estime que la forte abstention « pose par définition un problème d'interprétation des résultats ». « Pour le bureau fédéral, il ne reflète pas, pour le score réalisé par FO, à la fois le développement des implantations syndicales dans le privé et le rajeunissement de ses militantes et militants ». FO rappelle également qu'« Une confédération regroupe les salariés du privé, du public, les chômeurs et retraités ».

**Pour Jacques Voisin de la CFTC**, en léger recul, « rien n'avait été fait pour que cette élection ait la place qu'elle mérite ». « Le syndicat a consolidé son noyau dur », mais il faut « conquérir au-delà ». Il estime que la crise économique et financière a entraîné une « radicalisation » du scrutin.



**L'UNSA** se félicite des résultats obtenus. « L'UNSA progresse encore en obtenant 6,2 % des suffrages exprimés et confirme son implantation dans le secteur privé ». Pour l'Unsa, « avec l'entrée en vigueur de la loi du 20 août 2008, si nous voulons que nos idées progressent encore, nous devons aboutir à la constitution de ce pôle syndical réformiste dont le rapprochement avec la CFE-CGC est la première ébauche ».

**La CGC** se félicite de « sa belle progression » et d'être la première organisation chez les cadres.



**Pour Solidaires**, « Les résultats de Solidaires montrent qu'il y a bien une place, dans le privé comme dans le public pour un syndicalisme de lutte et de proximité, un syndicalisme qui défend sans concession les intérêts des salariés, des chômeurs et chômeuses et des précaires, mais aussi un syndicalisme engagé dans des combats sociaux plus globaux contre le libéralisme et pour la transformation sociale ».

## Élections CNRACL

Les résultats des élections à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales ...et des hospitaliers) ont été publiés quelques jours avant le second tour des élections dans la FPT.

Elles concernaient à la fois les actifs (agents titulaires territoriaux et hospitaliers) et les retraités de ces deux fonctions publiques. Chez les actifs, avec soit 35,75 % de participation, les résultats donnent la CGT en tête avec 32,59 % (moins 1,72 % par rapport à 2001), FO à 20,03 % (perte de 2,90 %), la CFTD à 19,73 % (perte de 1,37 %), l'UNSA à 9,14 % (en hausse de 2,59 %), CRC/SUD à 6,97 % (plus 0,84 %), la CFTC à 5,80 % (perte de 0,75 %), la CFE-CGC à 3,09 % et la FSU, qui se présentait pour la première fois, à 2,65 %. Sur les 6 sièges en jeu pour ce collège, la CGT en obtient 3, FO : 2 et la CFTD : 1 (soit la même répartition qu'en 2001, 1996 ...et 1989!).

C'est pour le collège des retraités (867 229 inscrits et 429 089 exprimés) que les variations ont été les plus importantes :

La CGT arrive en tête avec 28,23 % (soit une progression de 4,20 % par rapport à 2001) qui lui permet de devancer FO... qui était arrivée en tête en 2001.

Viennent ensuite FO avec 19,99 % (- 6,65 %) ; l'ANHR\* avec 18,26 %, la CFTD (13,73 %, + 1,07 %), puis la CFTC (9,17 %), l'UNSA (4,23 %), la CFE-CGC (2,77 %), CRC/SUD (2,61 %) et la FSU (1 %)

Il y avait 2 sièges en jeu pour ce collège : 1 pour la CGT et 1 pour FO. Les 20 806 voix obtenues par la liste FSU chez les «actifs» témoignent d'une première implantation, d'autant que la liste était quasi uniquement composée de territoriaux et que la FSU est absente dans la Fonction Publique Hospitalière (qui représente presque 45 % des effectifs globaux).

Il en est de même pour les 4 294 voix obtenues chez les «retraités» équivalentes à 1 % d'un corps électoral, qui a découvert la FSU...en ouvrant le cahier des professions de foi!

\*ANHR = Association Nationale des Hospitaliers Retraités.

# Élections territor



© RIVALDINANA

Les résultats quasi définitifs communiqués par le Ministère de l'Intérieur et la DGCL à l'issue des deux tours de scrutin, créditent les listes de la FSU d'un pourcentage national de 3,1 % en CTP comme en CAP.

Un résultat très honorable, puisqu'il situe les scores de la FSU aux CTP, juste derrière ceux de la CFTC, mais devant ceux de Solidaires, de la CGC, du SA-FP et des diverses listes autonomes qui, à la différence de la FSU, ne se présentaient pas pour la première fois à ces élections professionnelles...

Rappelons qu'organisées dans le cadre du dispositif Perben, elles ont permis à de nombreuses collectivités de droite comme de gauche (Centre de Gestion du Nord, Conseils Généraux du 14, du 31, du 68, du 79, du 78, du 91, ou de Martinique, ainsi que certaines villes, intercommunalités et OPHLM...) de refuser les listes FSU en les empêchant de se présenter aux suffrages des agents de ces collectivités, tant en CAP qu'en CTP. Il convient aussi de noter, que la FSU

n'a pu déposer ses listes que dans une minorité des 58 000 collectivités du pays (5 Centres de Gestion sur... 106, 20 Conseils Régionaux sur 26, 51 Conseils Généraux sur 102, et environ 150 listes pour près de 37 000 communes!) même si a pu y être affirmée l'existence de la FSU dans les plus importantes d'entre elles...

Dans un contexte également marqué par la multiplication des listes syndicales (parfois jusqu'à 10 listes concurrentes!) les listes de la FSU ont pourtant réussi à obtenir la première place dans un nombre significatif de collectivités : Centre de Gestion de la Haute-Vienne (50,1 %), Conseils Généraux de Haute-Vienne (59,7 %), de l'Aude (49,5 %), d'Indre-et-Loire (48,6 %), du Territoire de Belfort (45,7 %), du Vaucluse (40,4 %), du Cher (35,8 %), du Gers (31,6 %), Conseil Régional Centre (29,2 %), ainsi que dans plusieurs collectivités du Limousin, du Nord, d'Auvergne, des Bouches du Rhône ou d'Île-de-France...

ales

# Élections enseignantes

La seconde place dans les Conseils Régionaux Limousin (30,6 %), PACA (28,9 %), Poitou-Charentes (22,7 %), aux Conseils Généraux du Val-de-Marne (30,1 %), du Cantal (29,1 %), de Seine Saint Denis (23,4 %), d'Eure-et-Loir (22,9 %) ou dans de grosses collectivités (Communautés Urbaines de Marseille ou du Mans, villes de Marseille, Aix-en-Provence, Istres, Wattrelos, Roubaix, Ivry, Arcueil ou Montreuil...). Ces résultats, témoignent à la fois d'une hétérogénéité des implantations de la FSU dans la fonction publique territoriale, très inégalement réparties sur l'ensemble du territoire, mais aussi d'une potentialité énorme à rendre crédible la présence de la FSU dans la Fonction Publique Territoriale! Avec la fin du dispositif Perben, et la future loi issue du protocole d'accord sur le dialogue social, les obstacles mentionnés plus haut devraient sauter et permettre à la FSU d'aborder les prochaines échéances de fin 2011 dans de bien meilleures conditions. À condition, que dans la FSU chacun comprenne bien l'enjeu consistant à utiliser ces trois prochaines années pour développer et renforcer la présence de la FSU dans la Fonction Publique Territoriale.

**D'après les résultats centralisés par la DGCL et qui portent sur la quasi-totalité des CTP des collectivités, la CGT serait en progression avec 32,7 % (+ 1,5 % par rapport à 2001) se rapprochant de son score de 1995 (33,2 %), mais surtout, creusant l'écart avec la CFDT qui subit un très sévère recul avec 22,5 % (- 7,5 % par rapport à 2001!) tandis que FO continue de s'effriter avec 17,8 % (contre 19,5 % en 2001 et 22,3 % en 1995). Derrière, avec 5,6 %, l'UNSA et sa scission territoriale de la FA-FPT (7 %) obtiennent à elles deux un résultat supérieur de 3 % aux listes de la seule UNSA en 2001 (qui avait cette année-là obtenu 9,9 %). La CFTC recule de 1,3 point : 4,6 % contre 5,9 % en 2001, tandis que SUD, avec un nombre de listes plus important cette année, doublerait son score de 2001, en passant de 1,4 % à 2,9 %. Le taux de participation quant à lui, reste assez élevé : 60 % en CTP et 61,1 % en CAP, même s'il recule légèrement par rapport à 2001 (61,1 % en CTP et 66,1 % en CAP).**

En décembre les enseignants ont voté pour élire leurs représentants du personnel. Quels enseignements peut-on tirer de ces élections ?

La première constatation est que la participation, en hausse, porte un camouflet sévère au ministre de l'éducation nationale qui avait ironisé à l'envi sur la ringardise des syndicats, estimant même que les enseignants « méritaient mieux que leurs syndicats actuels ». Au-delà de la confiance renouvelée dans les organisations syndicales, cette hausse de participation traduit une opposition à la politique éducative menée depuis 18 mois : suppressions de postes, mais également réformes menées... Le deuxième constat est celui que la FSU est confirmée dans sa représentativité, à la place de première organisation syndicale enseignante, loin devant les autres. Tous corps confondus, c'est 219 211 voix pour les syndicats de la fédération, soit 46,73 % des suffrages exprimés. L'Unsa, deuxième, à quelque 32 points d'écart, représente 14,70 %. Suivent le Sgen avec 8,89 %, FO à 6,78, Sud à 6,02 ...

Les résultats n'ont pas modifié les équilibres précédents. Ainsi, dans le second degré, la forte participation (de 61,1 % en 2005 à 64,1 %), n'a pas bouleversé le paysage syndical, le SNES continuant, malgré une légère baisse qui ne profite à aucune organisation, de recueillir pratiquement la moitié des voix des enseignants... le deuxième syndicat arrivant près de 40 points derrière. Dans le second degré encore, le SNEP continue d'enregistrer des taux records, avec 81,08 % de voix dans son secteur, où la baisse de plus de 2000 électeurs suite aux suppressions de postes n'empêche pas une augmentation de 1,8 % de participation ... Le SNUep consolide sa place de 3<sup>e</sup> au plan national et continue son implantation académique, sur fond de réforme du bac pro. Dans le premier degré, le SNUipp recueille 2 % de voix supplémentaires, dépasse les 100 000 voix sur les CAPD et creuse l'écart avec les autres organisations syndicales... ayant,

selon A. Robert, (prof sciences de l'éduc, itv FSC) réussi « l'équilibrage entre son caractère revendicatif et protestataire et son caractère positif offensif sur les questions de métier »

Pour Gérard Aschieri, « en choisissant les syndicats de la FSU, les enseignants ont reconnu à ses organisations qu'elles leur paraissent être les mieux à même de les défendre, en articulant mobilisations et négociations, refus et propositions, et surtout en cherchant l'unité ». La morosité ressentie en début d'année scolaire dans les écoles et établissements ne permettait pas, a priori, de tableur sur une participation des enseignants à cette hauteur. Selon Jean-Marie Pernot (chercheur en sciences politiques à l'IREES, interview dans l'US, SNES), « il s'agit à l'évidence d'un clair désaveu du pouvoir politique dont les attaques sont vécues comme autant d'agressions ». Mais la FSU, selon lui, ne serait pas « épargnée par le questionnement sur l'avenir, car la clôture sur l'espace éducatif – même un peu élargi – la place devant un risque de tensions corporatives dont l'histoire de la FEN a montré le potentiel destructeur. » Au-delà de la satisfaction des résultats, comprendre les attentes des personnels, être en prise avec le renouvellement de la profession reste un enjeu majeur, car, « cette situation qui nous renforce dans notre capacité à agir nous confirme aussi dans nos responsabilités ».



© CADIEUNAIA

# Le syndicalisme en Europe



Les taux de syndicalisation dans les différents pays européens sont extrêmement variables avec des écarts considérables 78 % en Suède contre 9 % en France. Ces différences sont liées à l'histoire mais aussi surtout au rôle donné aux syndicats par exemple dans l'administration des allocations de chômage en Scandinavie. La tendance générale est toutefois au recul de la syndicalisation, en particulier dans les nouveaux États membres, en lien avec la hausse du chômage et l'évolution du marché du travail vers les services, secteur traditionnellement moins syndiqué. Cette situation place de nombreux petits syndicats en situation très difficile du fait d'une baisse de leurs ressources et c'est bien la question de leur survie qui est en jeu aujourd'hui.

## Des structurations très différentes

Dans la plupart des pays, la structuration du syndicalisme s'est d'abord construite à partir des Métiers. Puis les syndicats dans la plupart des cas ont créé des fédérations regroupant les ouvriers, employés et cadres d'un même sec-

teur. Mais, en Scandinavie par exemple les employés s'organisent à part. En Grande Bretagne le métier va continuer à être la base de la structuration des syndicats et l'on peut trouver dans la même usine plusieurs syndicats selon les métiers exercés.

## Une place et un rôle des confédérations variables

Les fédérations professionnelles se regroupent dans une confédération : TUC, DGB, CGT, etc. En Allemagne, Grande Bretagne ou Scandinavie la confédération n'a pas pour vocation de négocier, cette fonction étant réservée aux seules fédérations. C'est une structure de confrontation des fédérations et de représentation dans différentes instances internationales.

Les confédérations fortes sont surtout le fait des confédérations latines France, Italie, Espagne, etc. qui exercent un rôle de négociation vis-à-vis des organisations patronales et des gouvernements, et un rôle interne de cohésion et d'élaboration de l'orientation syndicale. Les syndicats se distinguent aussi par le pouvoir des fédérations sur leurs structures

d'entreprise lié au fait que les négociations sont centralisées ou non. En Europe du Nord les grèves, la signature des accords sont de la décision de l'Union professionnelle concernée.

Au Royaume-Uni et en Irlande, les structures syndicales locales bénéficient d'une très large liberté de manœuvre.

## Une structuration qui évolue

En Allemagne des regroupements sont intervenus ces dernières années pour atteindre une

taille suffisante pour entretenir un réseau de permanents dans toutes les régions. Aussi IG Metall a regroupé le textile et l'habillement et le bois et la plasturgie. La création de la fédération Verdi en 2001 a regroupé l'ancienne fédération autonome des employés avec quatre fédérations membres du DGB. La nouvelle fédération arrive presque au chiffre de 3 millions d'adhérents. En Grande-Bretagne aussi, des unions membres du TUC se sont regroupées ces dernières années. Cette tendance à la fusion est assez générale dans les pays de l'union européenne.

# Un nouveau paysage syndical ?

plus que les élections prud'homales, ce sont les conséquences de l'accord sur la représentativité qui peuvent, à termes, modifier les équilibres syndicaux, estiment certains chercheurs.



La nouvelle loi stipule en effet qu'un syndicat doit obtenir au moins 10 % des voix et 8 % dans les branches et au niveau interprofessionnel pour être reconnu représentatif et donc pouvoir siéger dans de nombreuses instances institutionnelles ou paritaires et apposer des signatures validant les accords.

Jean-Pierre Basilien et Denis Monneuse, auteurs d'une étude sur « Les transformations du paysage syndical en France » (E & P, 2008) posent pour leur part d'autres questions et s'interrogent sur les nouveaux positionnements des organisations « historiques ». Particulièrement ceux de la CGT que les auteurs voient s'orienter vers un syndicalisme de négociation, bien que toutes ses composantes ne soient pas acquises à cette « révolution ». Les auteurs estiment ainsi que, désormais, il y a « des » CGT. Enfin, les auteurs rejettent l'opposition entre « syndicats réformistes » et « syndicalisme de classe » pour retenir cinq critères : le rapport à l'économie de marché, la vision du rôle de l'État et la place du contrat, l'approche de la négociation collective, les modes d'action privilégiés, l'intégration dans le mouvement syndical international.

Ces résultats des élections prud'homales, s'ils confirment donc la prépondérance de la CGT et l'affaiblissement de la CFDT, doivent donc être analysés avec prudence, au regard de la question de la recombinaison syndicale. Comme l'explique Jean-Marie Pernot, chercheur en sciences politiques à l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), « la recombinaison syndicale, si elle aboutit, se fera par le bas et non par des combinaisons d'appareils. Elle se fera à partir des seuils de représentativité, dans les entreprises et dans les branches. »

Des changements induits par la loi sur la représentativité qu'il est cependant difficile de mesurer aujourd'hui.

Si le paysage syndical français n'est donc pas bouleversé, le syndicalisme reste confronté à un questionnement sur l'avenir.

L'histoire du syndicalisme est riche en scissions, appels à l'unité et recompositions. Les fédérations et confédérations syndicales actuelles sont d'ailleurs le fruit de ces recompositions passées. La CFTC est issue d'une scission de la CFDT, FO de la CGT, la FSU de la FEN et cette dernière est à l'origine de la création de l'UNSA.

La scission est donc plus la règle que l'union ou la réunification, ce qui n'empêche pas les volontés unitaires de s'exprimer. C'est sur cette volonté que s'est construite la Fédération Syndicale Unitaire qui l'a d'ailleurs inscrite dans son nom. Notons que ce paysage syndical est caractérisé en France par deux réalités en apparence contradictoires : la faible adhésion des salariés (moins de 10 %), à quelques exceptions notables dont les enseignants, et le grand nombre de syndicats.

Ce paysage syndical est en évolution. À ce titre les élections prud'homales du 3 décembre dernier étaient très attendues. L'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), qui a obtenu 5 % des suffrages aux prud'homales de 2002, prétendait intégrer le Club des cinq syndicats représentatifs (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO). L'Unsa, avec 6,25 % reste en dessous du seuil des 8 % fixé par la nouvelle loi. En revanche, la CFTC,

tout en reculant de 1 %, se maintient au-dessus du seuil des 8 %.

Dans une interview aux Echos, Jean-Emmanuel Ray, professeur à l'Université de Paris-I – Panthéon-Sorbonne où il dirige le DESS de Gestion des ressources humaines, expliquait : « Les enjeux me semblent aussi sérieux pour la CFDT et la CGT. Ces confédérations ont signé la position dite commune du 9 avril 2008 sur la représentativité avec le Medef et la CGPME, qui a inspiré la loi du 20 août, au grand dam des trois autres confédérations, plus petites. » Mais les résultats des prud'homales n'ont pas marqué de changement profond. De ce fait, plus que les élections, ce sont peut-être les nouvelles règles de la représentativité qui vont faire évoluer le paysage syndical français. Ce qu'estime Jean-Emmanuel Ray : La loi « n'a pas choisi comme critère l'audience du scrutin prud'homal, dernier référendum social français, comme base de la représentativité. En raison du faible taux de participation d'abord : avec seulement un tiers des inscrits qui votent se posait un problème de légitimité. Ensuite, une conception « ascendante » s'est imposée : à tous les niveaux, la représentativité des syndicats doit désormais partir du terrain. Et ce sont donc les élections professionnelles en entreprise qui ont été privilégiées pour servir de base ».

# Obama : « l'espoir plutôt que

Événement planétaire, l'investiture de Barack Obama a été suivie par des millions de téléspectateurs partout dans le monde. Espoirs, projets, urgences, chantiers : que va-t-il faire ?



Barak Obama, un afro-américain, président des États-Unis! Quoi que puissent dire les esprits chagrins qui attendent le premier faux pas (qui, bien sûr, va arriver très vite!), c'est pour ce pays et le monde un événement historique, et une grande espérance pour les noirs américains et tous ceux qui subissent le racisme partout dans le monde. C'est aussi une leçon pour la France, qui en donne beaucoup, mais doit aussi regarder dans son jardin.

## Économie

Sur le plan économique, pour le président, qui a rappelé la capacité de l'économie de marché à créer des richesses, « Notre économie est gravement affaiblie, conséquence de la cupidité et de l'irresponsabilité de certains, mais aussi de notre incapacité collective à faire les choix nécessaires pour préparer notre pays à une nouvelle ère » ; il va devoir gérer la crise financière et économique, et faire face au taux de chômage le plus haut

depuis 15 ans. 2008 s'est achevée avec une perte de 2 600 000 emplois aux États-Unis, dont 1 900 000 sur les quatre derniers mois de l'année. Dans ses projets : une baisse d'impôt pour 95 % des salariés américains, mais une augmentation pour les revenus dépassant les 250 000 dollars annuels et une taxe sur les bénéfices des compagnies pétrolières.

## Assurance santé

Dans la lignée des démocrates, il se soucie de l'accès à la santé, l'un des énormes points noirs des États-Unis, avec l'ambition de créer une assurance-santé accessible à tous, ce qui n'est pas le cas actuellement. La question des moyens est posée quand on sait que le déficit atteint 1 000 milliards de dollars!

## Environnement

Avec lyrisme, « Nous dompterons le soleil, le vent et le sol pour faire avancer nos automobiles et tourner nos usines », le nouveau président a promis de s'investir dans la politique environnementale afin de réduire le réchauffement climatique, confirmant ses propos de campagne, où il affirmait vouloir ramener d'ici 2020 les émissions américaines de gaz à effet de serre à leurs niveaux de 1990, et réduire de 80 % les émissions de carbone d'ici à 2050).

Barak Obama qui a annoncé un plan de 5 % du PIB (825 milliards de dollars s'ajoutant aux 168 milliards du plan Bush du début 2008) va surtout s'efforcer de le mettre en œuvre rapidement. Il avait dit son opposition à un dépôt de bilan des constructeurs automobiles américains, dont il a exigé la restructuration en échange d'une aide de l'État. Selon lui, la régulation financière sera au centre de son plan de relance « Les banques, les agences de notation, les courtiers en crédit immobilier et toute une série d'ac-

## Politique internationale

L'objectif premier d'Obama est de restaurer le prestige de l'Amérique, sérieusement mis à mal par les huit années de présidence Bush, « nous sommes prêts à diriger à nouveau », a dit le président, qui veut donc réinstaller le « leadership de l'Amérique... pour le meilleur ou pour le pire ! Il a réaffirmé sa volonté de vaincre le terrorisme, mais aussi d'avoir une « nouvelle approche du monde musulman. Comme tous les politiques américains, Obama est un « ami d'Israël », ce qui explique son silence durant la guerre menée par Israël. Mais il a téléphoné dès le lendemain de son investiture à Mahmoud Abbas, de même qu'au premier ministre israélien, au président égyptien et au roi de Jordanie, pour les

assurer de ses efforts en vue « d'une paix durable » au Proche-Orient, On attend donc sur ce terrain en espérant qu'il sera actif pour relancer un processus de paix.

Sur le conflit irakien, Obama a confirmé le retrait des troupes américaines pour en réaffecter sans doute une partie en Afghanistan. « Nous allons commencer à laisser l'Irak à son peuple de façon responsable et forger une paix durablement gagnée en Afghanistan ».

Barak Obama s'était exprimé précédemment en faveur d'un dialogue avec l'Iran. Il a également annoncé son intention de partir sur de nouvelles bases dans les relations avec Moscou, et vouloir changer les relations avec Cuba.

# la peur »



DR

teurs devront rendre des comptes et se comporter de manière plus responsable». Lors de son discours d'investiture, Barack Obama, a annoncé des projets de grands chantiers pour relancer l'économie, à la manière de Roosevelt : construire des routes, des ponts...

L'une de ses premières décisions est d'enclencher le processus de fermeture du centre de détention de Guantanamo.

Décidément... yes, we can!  
Mais le pourra-t-il ?

ELIZABETH LABAYE



© RIVAUD/NAJIA

## 3 questions à Lorna Valdes : « Sur les traces de Lincoln et Roosevelt »

**Comment expliquer un tel enthousiasme pour Barack Obama ?**

Après huit ans de Bush, décevants, catastrophiques, Barack Obama a fait comprendre aux Américains que leur pays valait mieux que cela. Sa campagne, très positive, s'est appuyée sur une grande soif de changement. Il a également suscité l'espoir pour de nombreux Américains qui ne s'étaient jusqu'à présent jamais sentis concernés par des élections et qui ne votaient pas, comme les jeunes, les noirs et même certains latinos. Barack Obama ne veut pas seulement dépenser de l'argent pour aider les banques, mais aussi pour créer des nouvelles infrastructures et lancer de grands travaux qui seront générateurs d'emplois. Un peu comme Roosevelt, avec son New Deal, qui avait réussi à relancer

l'économie. Obama le fait de manière moderne, avec une touche d'écologie et de développement durable.

**Qu'attendent les Américains ?**

Je pense qu'ils sont conscients que Barack Obama doit s'attaquer en priorité à l'économie. Il représente aussi beaucoup d'espoir pour la fin de la guerre en Irak et le retour des troupes chez elles. Certains Américains s'attendent également à un changement vis-à-vis des sans-papiers ou encore des détenus, après huit ans d'une politique jugée très dure. Obama a d'ailleurs nommé une ministre de la sécurité intérieure connue pour son humanisme : Janet Napolitano.

**Le nouveau président aura-t-il les moyens de sa politique ?**

Il va au départ bénéficier d'un état de grâce. En particulier



DR

Lorna Valdes,  
professeur de marketing  
politique à l'American  
Business School.

pour faire passer sa réforme ambitieuse de relance de l'économie, face à des sénateurs républicains, mais aussi à certains démocrates, réticents à voir leur pays s'endetter. Mais, la situation économique grave que traverse le pays va sans doute freiner sa politique, en particulier en matière de santé. Je crains que son projet d'assurance santé universelle pour tous les Américains soit, par exemple, pour l'instant mis de côté.

## Cinéma : fréquentation record en 2008

En 2008, les salles de cinéma en France ont accueilli 188,82 millions d'entrées, soit 6,7 % de plus qu'en 2007. Selon les estimations de la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC, dix



© JULIAN BALTIMORE

films enregistrent plus de trois millions d'entrées (8 en 2007) et, dans le top ten, sept films américains et Bienvenue chez les Ch'tis (20,4 millions d'entrées), au premier trimestre. Quatorze films atteignent plus de deux millions d'entrées, 45 plus d'un million d'entrées dont 18 films français (11 l'an dernier). La part de marché des films français (45,7 % selon les estimations du CNC) a même dépassé celle du cinéma américain (44,5 %), pour la deuxième fois en 22 ans!

Toutefois ces données record, comme le succès de Bienvenue chez les Ch'tis (événement exceptionnel depuis Titanic en 1998, dépassant tous deux les 20 millions de spectateurs), ne masquent pas l'inquiétude de la Fédération nationale des cinémas. Celle-ci déplore qu'avec un nombre plus important de salles qu'en 2006 et la rénovation des cinémas existants, le résultat de 2008 reste inférieur à celui de 2004, que l'ouverture de près de 50 nouveaux multiplexes depuis 2001 n'a pas fait décoller les entrées en conséquence. Pour la Fédération, ces carences de spectateurs sont imputables à la piraterie des films sur internet et elle estime essentiel que « le projet de loi Création et Internet puisse être adopté rapidement par le Parlement et que des mesures pédagogiques de réponse graduée puissent être mises en œuvre. »

### Palais de Tokyo 2009

Après une année 2008 marquée par une mise en perspective de la logique du spectacle, le Palais de Tokyo pose en 2009 la question de l'exposition au-delà de son impact visuel. En première session, Gakona, 4 expositions personnelles autour d'une base scientifique énigmatique Micol Assaël y présente un gigantesque générateur d'électricité statique, Laurent Grasso une sculpture, Ceal Floyer une exploration de l'espace négatif, et Roman Signer des sculptures-accidents. Œuvres immatérielles qui tirent leur force des peurs et des projections du spectateur. Du 12 février au 3 mai palaisdetokyo.com

### Balas Hip-hop Rhythm

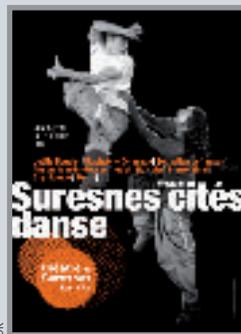


© TISSE MÉTISSE 2008

Soul, Funk et Rap, sont les dominantes du festival Balas Hip-hop Rhythm de Marseille. Du 7 au 12 février, sont attendus le rappeur de Brooklyn, Jeru the Damaja, RPZ, le groupe portoricain The Beatnuts, DJ Jel... et les Marseillais S.Krim et Black Marché. Balas Hip-hop Rhythm Le Cabaret Aléatoire

### Suresnes cités danses

Festival de surprises inédites où le chorégraphe Nasser Martin-Gousset crée une



©

ambiance de fête avec dix hip-hopeurs, où Joëlle Bouvier se lance dans une création hip-hop, inspirée du Bunraku (théâtre de marionnettes japonais du XVIII<sup>e</sup> siècle); Pierre Rigal, Céline Lefèvre, Otuawan Nyong, Magali Duclos Raphaëlle Delaunay... Jusqu'au 1<sup>er</sup> février suresnes-cites-danse.com

### Trans-Faires

Art/Multimédia. Deux mots qui semblent s'opposer et qui, ensemble, définissent diverses pratiques de la création actuelle. Au-delà de l'utilisation de l'ordinateur, la création multimédia explore les liens entre les disciplines artistiques. Pour Trans-Faires, du 3 février au 4 avril, chaque artiste a réalisé une production spécifique. Via des jeux d'émissions/réceptions, propagation/filtration, le visiteur est entraîné au cœur d'espaces sensitifs originaux. [trans-faires.lebbb.org/bbb](http://trans-faires.lebbb.org/bbb), centre régional d'initiatives pour l'art contemporain de Toulouse

### GéNéRiQ 2009

GéNéRiQ festival est une aventure musicale collective, créée en 2007 par 5 structures amies de Belfort, Dijon, Besançon et de Mulhouse. Du 12 au

22 février, 9 villes du Grand Est (Dijon, Besançon, Belfort, Montbéliard, Baume-les-Dames, Mulhouse, Kingersheim, Bâle et Freiburg), de 3 pays frontaliers (France, Suisse et Allemagne) accueillent le festival et ses tumultes scéniques dans un vivifiant mélange de nouvelles tendances, talents émergents, joyeuses retrouvailles et spectacles just for kids. [generiq-festival.com/](http://generiq-festival.com/)



DR

### L'art moderne au musée

Le Musée des Beaux-arts de Reims a choisi de fêter l'Europe par la confrontation d'artistes d'époques et de nations différentes et par celle des couleurs et des styles. L'exposition Ma peinture allemande s'invite au musée permet de découvrir huit artistes allemands majeurs du XX<sup>e</sup> siècle (Baselitz, Dahn, Dokoupil, Fetting, Kiefer, Kippenberger, Richter, Vostell) en vis-à-vis avec les collections du musée qui, classé parmi les plus grands musées français de province, abrite une collection des grands mouvements ou écoles européennes du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'au 9 mars 2009 Musée des Beaux-Arts de Reims Tél. : 03 26 35 36 00

# L'identité nationale pour culture

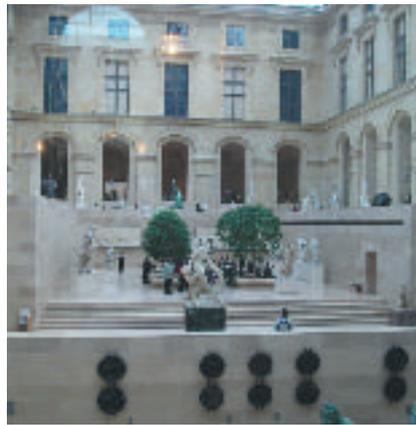
Nicolas Sarkozy n'a pas oublié la culture dans ses vœux décentralisés. Dans son discours de Nîmes, il a insisté sur « l'identité nationale » et conséquemment annoncé des fonds pour le patrimoine et un musée d'histoire nationale.

L'omni-président était attendu pour ses vœux. L'an dernier, on s'en souvient, il avait en effet profité de l'occasion pour annoncer la fin de la publicité sur les ondes et les écrans de l'audiovisuel public. Christine Aubanel, la ministre de tutelle, n'en avait semblé-t-il été avisée que quelques instants avant. Le projet annoncé dans la surprise était alors conduit à marche forcée. Et comme l'opposition refusait d'accélérer la machine, on demanda même au Président de France Télévisions de décréter, avant même que la loi soit votée, la suppression de la publicité le 5 janvier, à la date et à l'heure voulue par le Président.

Nicolas Sarkozy allait-il récidiver ? Nouvelle surprise, le Président fit savoir qu'il ne prononcerait pas un discours de vœux, mais autant que de secteurs d'activité du gouvernement, privant ainsi les ministres de toute illusion sur leur rôle. Les vœux à la Culture ont donc eu lieu au Carré d'art de Nîmes, dans cet espace culturel construit par Norman Forster face et en miroir contemporain à la fameuse Maison carrée romaine.

## Enseignement artistique

Après diverses considérations sur l'identité et la diversité, le rêve et le travail, l'ancien et le contemporain et autres sujets de philosophie élémentaire qui parsèment désormais les discours écrits par son conseiller spécial, Nicolas Sarkozy en est venu aux annonces. D'abord sur « une affaire à laquelle j'attache une très grande importance » : enseignement artistique et « succès des politiques culturelles » vont de pair. On va donc renforcer la place des enseignements artistiques à l'école et au collège, développer les options artistiques au lycée ? Non, non : « Nous veillerons avec Xavier Darcos et Christine Albanel, à ce que toutes les écoles et toutes les institutions culturelles signent des partenariats de la mater-



Les musées nationaux seront désormais gratuits pour « les jeunes de moins de 26 ans » et « leurs professeurs ».

*nelle à l'université, pour que chaque enfant ait la chance d'entrer dans une salle de concert, un théâtre, un musée, un cinéma, la chance de rencontrer des artistes, et surtout la chance d'apprendre une discipline artistique » sans préciser comment.*

## La question sensible du patrimoine

Dans le même esprit, « les musées et les monuments nationaux dépendant de l'État seront ouverts gratuitement à tous les jeunes de moins de 26 ans ainsi qu'à leurs professeurs ».

## Un musée d'histoire de France

« La France est riche de ses musées d'art, mais il n'y a aucun grand musée d'histoire digne de ce nom ! » : c'est le vœu de Nicolas Sarkozy. Une sorte de rituel veut que chaque Président laisse sa trace. Georges Pompidou avait lancé le centre Beaubourg qui porte aujourd'hui son nom. François Mitterrand a supervisé la transformation du Louvre et la Très Grande Bibliothèque. Jacques Chirac s'est attaché au Quai Branly. Nicolas Sarkozy veut donc un « lieu pour questionner notre histoire de France dans son ensemble » au nom de « l'identité culturelle ». Quelques belles polémiques en perspective...

Autre mesure, bien chiche mais parée du fameux « J'ai décidé » : le patrimoine national : « On estime à 10 milliards d'euros la somme totale qu'il faudrait investir, dont 5 milliards au titre des monuments protégés en péril (...) J'ai donc décidé d'inscrire 100 M€ de plus au budget du ministère de la Culture, ce qui fait que, rien qu'en 2009, le ministère de la Culture consacrera 400 M€ à l'entretien de notre patrimoine. »

Avec l'annonce du musée d'histoire de France, la politique de l'exécutif est donc affichée : il faut de l'excellence et de l'identité nationale.

## Création artistique et intermitten

Attendu également sur la politique de création et l'intermitten

**Nicolas Sarkozy y est allé de son style. Quelques extraits : « C'est un travail épouvantable pour obtenir une subvention, mais quand on l'a, on est quasiment assuré de la garder. Aussi la multiplication des productions a-t-elle conduit à engorger les salles (...) Quel a été le résultat ? Des créateurs appauvris, un chômage massif d'artistes et de techniciens intermittents, et une forme d'égoïsme entre les générations, parce que la politique des guichets répond à la logique du "premier arrivé, premier servi", ce qui renforce les artistes déjà établis et exclut les nouveaux. »**



# Splendeur de la bande

La bande dessinée s'impose aujourd'hui comme le 3<sup>e</sup> secteur culturel français. En vingt ans, son évolution a apporté une belle vitalité au livre, une centaine de librairies spécialisées se sont ouvertes et la 38<sup>e</sup> édition du Festival International de la BD d'Angoulême s'ouvre le 29 janvier.

La bande dessinée ne s'est jamais prise au sérieux. Selon les chiffres de l'ACBD (Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée), la production de la bande dessinée est pourtant en constante évolution depuis 12 ans. En 2007, avec 4 313 albums publiés (dont 3 312 strictes nouveautés), elle représente 7,2 % de la production de livres édités sur le territoire francophone européen. Cette inflation éditoriale pourrait laisser perplexe, quand on connaît les chiffres peu glorieux de la lecture en France. Pourtant, alors qu'il y a encore quinze ans, un enseignant n'aurait jamais osé proposer à ses élèves de lire ou d'étudier un album, la bande dessinée se révèle être un riche vecteur de lecture et de compréhension du monde.

## Une production hétéroclite

À côté des grandes surfaces, des librairies indépendantes se sont spécialisées dans la diffusion de la bande dessinée. Implantées en centre-ville, elles se portent plutôt

bien et se sont constituées en réseau. Les deux principaux sont Album et Canal BD. Et ce secteur est loin d'être en crise. 2008 semble être une année record. Le public de la bande dessinée s'est étendu, touchant tous les âges et tous les univers, et le prix du livre est stable, en moyenne 9, 10 euros. Aujourd'hui pleinement reconnue, la bande dessinée représente, avec toutes ses composantes, un peu plus de 6,5 % du chiffre d'affaires de l'édition (Source ACBD). « *La BD n'a plus une mauvaise image, elle est couramment utilisée comme outil pédagogique par les instituteurs, parce qu'ils estiment qu'ils amènent ainsi plus rapidement l'enfant à comprendre certains domaines. C'est aussi une première forme d'apprentissage de la lecture. Dans les bibliothèques municipales et des CE, les rayons BD sont les plus vivants* » estime Marc Szyjowicz (voir ci-contre). Par ailleurs, si le lecteur de BD a entre 30 et 50 ans, l'ado est accro aux mangas. Ce secteur de l'édition, traditionnel en Asie,

a inondé les rayons de librairies depuis quinze ans et a su capter la nouvelle génération. Dès sept ans, le manga attire mais sa cible, c'est l'ado. Cette nouvelle clientèle fréquente désormais très régulièrement les rayons. Dans le secteur de la bande dessinée, les ventes de mangas peuvent représenter 20 à 25 % du chiffre d'affaires, selon Canal BD. Quant au rayon BD jeunesse, il est en plein développement. Un peu séparé du reste, pour les 5 à 14 ans, c'est là que trônent Titeuf, Lou, Les Nombrils, Kid Paddle, Toto l'ornitorinx... Plus il y a d'albums, plus on a de chance d'en trouver un bon, parmi les albums franco-belges, les comics américains, les romans graphiques, les séries asiatiques.

## Un grand Festival, lieu de création

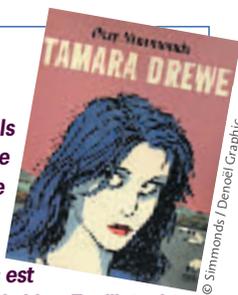
Avec 200 000 visiteurs, le Festival international de la BD d'Angoulême est le 4<sup>e</sup> festival en France, avec une forte dimension populaire, familiale. Pour Benoît Mouchart, son directeur artistique, « *un festival de bande dessinée est une particularité. En musique, en théâtre, les gens savent qu'ils vont voir un spectacle, tandis que la bande dessinée se crée seul, se lit seul. Sa définition n'est pas évidente quand on ne veut pas être qu'un salon du livre. Nous avons opté pour décliner la BD sous différentes formes. D'abord sous forme d'exposition, mais toutes les planches ne s'y prêtent pas, n'ayant pas été conçues pour être affichées. Cette forme exclut une partie des auteurs. Nous en sommes donc venus à des expositions scénographiées. Cette année, le merveilleux, l'imaginaire inspireront décors et ambiances. Des expositions, plus proches de l'installation artistique, donnent carte blanche à un auteur. Cette année, Dupuy et surtout Winshluss, que le grand public a connu comme co-réalisateur, avec Marjane Satrapi, de Persépolis. Le Festival lui a fait la commande d'un moyen-métrage de 50 minutes... »*

Ce qui motive le plus aujourd'hui les

## 2009 : la BD a ses prix

Le Grand Prix 2009 de la Critique Bande Dessinée couronne l'ouvrage *Tamara Drewe* de Posy Simmonds aux éditions Denoël Graphic. Avec ce prix, l'ACBD, l'Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée, consacre un livre qui brosse avec malice et sincérité un joli portrait de femme sur la toile de fond délicieusement cruelle de la société britannique contemporaine. L'ACBD salue également la maîtrise stylistique de l'auteur, Posy Simmonds, qui, depuis une trentaine d'années, peaufine dans les pages du quotidien anglais *The Guardian*

des récits dans lesquels moments de littérature et bande dessinée se partagent harmonieusement la page et la vedette. Posy Simmonds est née en 1945 dans le Berkshire. Feuilletoniste de presse, auteur de bandes dessinées, elle est aussi illustratrice de livres pour enfants. Le Prix des librairies de bande dessinée, décerné par les deux réseaux de librairies, Album et Canal BD, a distingué en 2008 le magnifique album *Spirou d'Elie Bravo*.



© Simmonds / Denoël Graphic

# dessinée



Avec 200 000 visiteurs, le Festival international de la BD d'Angoulême est le 4e festival en France. Ce qui motive le plus aujourd'hui les organisateurs, c'est de créer des transversales à la pratique de la BD.



organisateur, c'est de créer des transversales à la pratique de la BD. Un festival, c'est une communion. Mais créer un esprit collectif à la BD, pas évident ! Or il semble que le festival a trouvé une parade. « Au théâtre d'Angoulême, pour la 5<sup>e</sup> année, les visiteurs assisteront à des "Concerts de dessins". Scénario écrit par Berbérian et partition composée par Areski Belkacem, la fusion entre deux arts sans parenté se fait devant les spectateurs. Les musiciens jouent dos à la salle tandis que l'auteur dessine à une table. Un écran géant diffuse des images, quatre parfois... » Comme un cadeau, Brigitte Fontaine créera sur scène une chanson inédite. Alfred, Hervé Bourhis, Ludovic Deburme, Clément Oubrierie, Ville Ranta, Tanxx, Tripp et Bastien Vivès dessineront.

International, on y retrouvera la BD de Finlande, d'Argentine. Et, cette année, la curiosité ira vers l'Afrique du Sud, la Flandre (qui n'est pas un pays), la Corée. Plus de 80 rencontres auront lieu avec les auteurs étrangers, en traduction simultanée. Ils seront les hôtes de collègues et de lycées d'Angoulême.

VÉRONIQUE GIRAUD

## 3 questions à

### Marc Szyjowicz : « ... Remplir notre rôle de découvreurs »

**Pourquoi les libraires indépendants se sont-ils regroupés ?**

Mon métier a beaucoup évolué en vingt ans. Avec d'autres libraires spécialisés, nous avons ressenti qu'il fallait nous regrouper. Nous ne devons pas nous faire étouffer par les grands groupes. Nous nous sommes réunis sous une charte exigeante afin de nous rendre plus attractifs. Pendant plusieurs années, associées les 82 librairies (France, Belgique, Suisse, Italie, Chine) de Canal BD sont, depuis 2007, devenues une S.A. à capital évolutif.

**Que fait ce réseau de libraires ?**

Notre réseau a un magazine bimestriel. Prospectif, il traite des nouveautés à venir de la

BD franco-belge. Diffusé à 52 000 exemplaires, il est gratuit. Depuis l'an dernier, pour le secteur en plein développement du manga, nous avons créé un second bimensuel, Mangacanal. Les deux clientèles sont bien distinctes. Cette année, un écran TV a été installé dans la vitrine de chaque librairie Canal BD, où alternent espaces de publicité et promotion de notre réseau. En 2009, nous aurons un portail de vente en ligne.

**Vous avez aussi un rôle de découvreur ?**

S'il n'y avait pas de librairies comme les nôtres, certains albums n'existeraient pas. Un exemple : le premier Titeuf paru en Suisse en 2000, puis en France. Compte tenu du peu de suc-



Marc Szyjowicz, libraire indépendant, est fondateur et président de Canal BD.

cès, l'éditeur a voulu arrêter la production. Nous lui avons demandé d'attendre pour donner une chance à cet album dont nous pressentions les qualités à venir. Le succès est arrivé, d'autres en ont récolté les lauriers, mais l'important pour nous est d'avoir rempli notre rôle de découvreurs.

Ce mois-ci, nous avons rencontré **Esther Duflo**, première titulaire de la chaire Savoirs contre pauvreté, au Collège de France. Elle a reçu plusieurs prix couronnant son approche innovante de l'étude du développement économique et de la pauvreté.

**En tant qu'économiste, comment définissez-vous votre rôle dans la lutte contre la pauvreté ?**

Il me faut tout d'abord préciser le sens que j'attribue à la pauvreté. Généralement définie comme un manque de revenus, ma définition est plus large. Je l'entends comme un manque de besoins élémentaires d'éducation, de santé, comme une incapacité à imposer ses décisions. Ainsi définie, il y a plusieurs angles d'attaque. Avec la sociologie et l'histoire, l'économie peut amener des suggestions, peut appuyer les politiques de lutte contre la pauvreté. Spécialistes des statistiques, analystes de situations qui ont à voir avec tous les domaines de la pauvreté, les économistes peuvent aider à l'évaluer. Avec l'ambition de lutter contre les maux que la pauvreté engendre. En ce moment en France, par exemple, l'effort le plus efficace dans la lutte contre la pauvreté passe par l'insertion.

**Quelle méthode avez-vous mise en place ?**

Celle de l'évaluation. Je pars du principe que l'évaluation n'est pas forcément quelque chose qu'on fait après. C'est mieux avant, comme une planification. Par exemple, dans le domaine des politiques publiques sociales, la planification porte sur les programmes de lutte contre la pauvreté. L'inconvénient est que la solution est globale. Si on propose l'école publique aux enfants, ce n'est pas parce que c'est mieux. Ils n'ont pas le choix. Or on doit aux gens de payer avant. L'évaluation a parfois mauvaise presse, celle des élèves par exemple. Pour moi, elle est créative, je vois le processus d'évaluation comme un programme test, avant qu'on soit obligé au succès. L'impossibilité d'admettre l'échec, fréquent dans nos sociétés, est un frein à l'innovation. L'évaluation

## “L'évaluation aléatoire des programmes de lutte contre la pauvreté”



© LISAROZE

nécessite l'introduction d'un esprit où l'expérimentation de l'objet est reconnue et où il est accepté d'échouer. Ensuite, si l'expérimentation se révèle juste, on peut l'appliquer à pleine échelle. L'évaluation de l'impact des politiques publiques permet de s'assurer de leur efficacité.

**Comment êtes-vous organisée ?**

Je dirige un réseau de chercheurs, le laboratoire d'Action contre la pauvreté, Abdul Latif Jameel (J-PAL). Basé au Massachusetts, où je l'ai créé en 2003, il a deux autres antennes à Paris et en Inde. La spécificité de J-PAL est d'appliquer la méthode de l'évaluation aléatoire des programmes de lutte contre la pauvreté. Les chercheurs du réseau y consacrent une partie de leurs travaux et partagent leurs savoirs. Ils ont adopté le principe de l'évaluation prospective, avec assignation aléatoire, que je recommande et qui ressemble à un essai clinique, avec des traitements et des comparatifs.

### Esther Duflo

Née en 1972 à Paris. Esther Duflo est professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et membre fondateur du Laboratoire d'Action contre la Pauvreté, Abdul Latif Jameel (J-PAL), institution spécialisée dans la méthode de l'évaluation aléatoire des programmes de lutte contre la pauvreté. Ses recherches portent sur le comportement des ménages, les choix éducatifs, la scolarisation, l'évaluation des politiques, la décentralisation et la microfinance.

L'attitude face à l'évaluation, jusque-là négative parce que les décideurs se donnent pour impératif le succès, commence à changer, il y a plus d'acceptation.

**Vous êtes la première titulaire de la chaire internationale du Collège de France Savoirs contre pauvreté, quel effet cela vous fait-il ?**

Je suis très impressionnée bien sûr. À trente-six ans, je ne m'y attendais pas. Cela manifeste surtout de la stratégie d'ouverture du Collège de France qui a commencé avec le téléchargeable possible des cours qui y sont donnés. L'enseignement en ligne a considérablement accru son audience et cette dynamique l'a incité à inviter des gens d'horizons différents. Les cours que je donne à partir du 12 janvier porteront sur Pauvreté et développement dans le monde et s'achèveront par un séminaire, les 8 et 9 juin. Sous la forme d'un colloque, les échanges auront pour thème l'Évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté.

Aller vers le grand public faisait partie de mon objectif, c'est une étape nécessaire. Quand j'ai créé le réseau J-PAL, je pensais mettre ce thème sur la place publique, l'opportunité est venue avec le Collège de France. Déjà, sur le site internet de J-PAL, à côté des fiches techniques destinées aux spécialistes, nous proposons des fiches qui décrivent les résultats de centaines d'études, accessibles au grand public.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR

VÉRONIQUE GIRAUD

# Programme des stages

## Centre de formation FSU

La formation syndicale reste un excellent outil pour travailler toutes les questions auxquelles nous sommes confrontés, pour réfléchir et débattre ensemble sur les analyses et alternatives possibles. Après les stages sur l'avenir des services publics, la protection sociale, la crise financière, la GRH dans le supérieur et la FSU et le syndicalisme aujourd'hui voici les stages à venir que vous propose le centre de formation de la FSU :

- Précarité dans la Fonction publique : 27 et 28 janvier
- Inégalités sociales, difficultés scolaires : 3 et 4 février
- Le SCEREN, un service public du sursis au sursaut : 9 et 10 mars
- Formation Professionnelle Qualifications et l'Emploi : 11 et 12 mars
- Intersyndicale Femme : 12 et 13 mars
- Communication et outils : 31 mars et 1er avril
- Réforme des collectivités locales : 1<sup>er</sup> et 2 avril
- Action sociale : 1<sup>er</sup> et 2 avril
- Questions juridiques : 1<sup>er</sup> et 2 avril
- Intersyndicale LGBT phobies 30 mars : 1<sup>er</sup> et 2 avril
- Personnels handicapés : dates à préciser au 3<sup>e</sup> trimestre
- Environnement : 13 et 14 mai
- LGBT phobies Europe : 27 et 28 mai
- Comité Hygiène et Sécurité : 27 mai



**Inscrivez-VOUS** dès maintenant !

Auprès de votre section départementale.

**Vous pouvez aussi contacter**

le centre de formation à la FSU ou sur [caform@listes.fr](mailto:caform@listes.fr)

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site du Centre à [www.formation.fsu.fr](http://www.formation.fsu.fr)



# L'ENVIRONNEMENT A BESOIN DE VOUS !

## SCRELEC lance un appel aux 12 millions d'écoliers français

Ainsi qu'en Belgique, en Allemagne et en Autriche une pile (ou batterie) usagée sur quatre est collectée par le pays des écoles, en France, on est encore loin du compte. Pourtant, si un récent sondage Ifop/Bat'ribox\* révèle que seuls 6%\* des Français jugent les établissements scolaires comme des lieux de collecte pratiques, le chiffre passe à 34%\* dès lors que les personnes interrogées sont parents d'enfants de moins de 15 ans.

**SCRELEC**, éco-organisme conventionné par les pouvoirs publics pour la collecte et le recyclage des piles et des batteries usagées, a donc la volonté dès maintenant de mobiliser l'ensemble des établissements scolaires de l'hexagone, de la maternelle au supérieur.

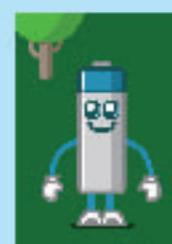
La volonté de **SCRELEC** est d'accompagner les enseignants pour transmettre aux élèves de bonnes pratiques en matière environnementale. La fourniture gratuite d'un outil de collecte et d'outils de sensibilisation devant au final permettre d'augmenter significativement et durablement les quantités de piles et de batteries recyclées en France et ainsi combler notre retard sur les pays d'Europe du nord.



Grafisch - Fot. H

**COMMENT FAIRE PARTICIPER NOS ENFANTS ?** Les chefs d'établissement ou les enseignants souhaitent impliquer leurs élèves dans cette démarche éco-citoyenne doivent commander gratuitement un Pack Ecole Bat'ribox sur le site Internet : [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr).

**QU'EST-CE QUE LE PACK ECOLE BAT'RIBOX ?** Ce pack spécialement conçu pour les écoles comprend un bac de collecte, la prestation complète d'enlèvement et de traitement des piles et batteries collectées, autant de Mini Bat'ribox que d'élèves et un ensemble d'outils pédagogiques spécifiques (affiches, DVD, poquetter).



Par ailleurs, **UN QUIZ INTERACTIF**, ludique mais très pédagogique, a été développé par matière (histoire, géographie, SVT, sciences et français) pour que les 6/11 ans, et les 12/5 ans puissent réaliser un vrai travail de fond. Pour apprendre en s'amusant, rendez-vous sur [www.bat'ribox.fr](http://www.bat'ribox.fr).

L'ensemble du Pack Ecole Bat'ribox est **GRATUIT**. Comme chez tous les éco-organismes, la collecte et le recyclage sont financés par les maîtres sur le marché. Une fois les bacs de collecte Bat'ribox pleins, l'école contacte **SCRELEC** qui vient enlever le contenu, de la collecte et se charge de le recycler.

**POURQUOI COLLECTER LES PILES ET LES BATTERIES USAGÉES ?** Les métaux contenus dans les piles et les batteries peuvent nuire à notre environnement s'ils ne sont pas correctement traités en fin de vie. Ces métaux ainsi récupérés peuvent être recyclés en nouvelles piles et batteries ou participer à la fabrication d'objets de notre quotidien : tuyaux de cuivre, pièces automobiles, câbles de bronze, gouffres, mèches ménagères (pailles, cuillères...), vélos, clés... Récupérer ces métaux permet aussi de limiter leur extraction en milieu naturel.

\*Sondage Ifop/Bat'ribox (enquête obligatoire) réalisé du 29 au 30 mai 2012 auprès d'un échantillon de 1005 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

**SCRELEC** invite donc les chefs d'établissement à faire rapidement et simplement un geste pour l'environnement via le site Internet [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr).